

IQRĀJNÉI

LE MAGAZINE HEBDOMADAIRE DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

1914 - 1918

**LE SACRIFICE DES MUSULMANS
POUR LA FRANCE**



85

5 au 11 nov. 2025

15 au 21 Rajab 1447

LE SACRIFICE DES COMBATTANTS MUSULMANS

Pour la Première Guerre mondiale, plus de 300 000 soldats musulmans ont combattu pour l'empire ottoman, soit un tiers de l'armée ottomane.

La réflexion sur l'impôt des combattants musulmans commence après la guerre de 1914. En 1916, le Comité national des musulmans de France demande que les autorités chargent les musulmans de faire leur part dans l'effort de guerre. La réponse est négative. Le 11 novembre 1918, à l'issue de la victoire de l'Alliance occidentale française.

Le Recteur de la Grande Mosquée de Paris, M. Al-Mansur, prononce un discours devant le Conseil municipal de Nogent-sur-Marne. Il rappelle que les musulmans ont été combattants et martyrs pour la France.

« LÀ OÙ LA RÉPUBLIQUE PRONONÇA LE MOT ISLAM »

Le Billet du Recteur

QUAND LA FOI TRAVERSAIT LES TRANCHEES...

NOGENT-SUR-MARNE, BOBIGNY, DOUAUMONT : L'EMPREINTE MUSULMANE DE NOTRE L'HISTOIRE

IRRAFAI

85





Sommaire

p. 9

Le billet du Recteur

**« LÀ OÙ LA RÉPUBLIQUE PRONONÇA
LE MOT ISLAM »**

PAR LE RECTEUR CHEMS-EDDINE HAFIZ

p. 14

Focus sur une actualité

DIX ANS APRÈS LE 13 NOVEMBRE :

LE SOUVENIR D'UNE NUIT QUI HANTE ENCORE

PAR NOA ORY

p. 16

Contribution

LAÏCITÉ, À LA RECHERCHE D'UN SENS COMMUN

PAR RACHID AZIZI

p. 18

Contribution

LES SOLDATS MUSULMANS DANS LA MÉMOIRE

FRANÇAISE : CONSTRUIRE UN SOCLE COMMUN

PAR AMINE BENROCHD

p. 23

Laïcité

LE CIMETIÈRE DE BOBIGNY : QUAND LA RÉPUBLIQUE HONORA LA FOI MUSULMANE

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 25

**LE RÉGIME GÉNÉRAL DES INHUMATIONS
ET LA NEUTRALITÉ DES CIMETIÈRES**

p. 27

Actualités de la Mosquée de Paris

DU 5 AU 11 NOVEMBRE 2025



p. 31

Paroles du Minbar

**LE RÉSUMÉ DU PRÊCHE DU VENDREDI
ÉTHIQUE DE LA FRATERNITÉ ET DE L'AMITIÉ
EN ISLAM (2)**

PAR CHEIKH YOUNÈS LARBI

p. 33

**LE SACRIFICE DES MUSULMANS POUR LA FRANCE
DURANT LA GRANDE GUERRE**

PAR LE RECTEUR CHEMS-EDDINE HAFIZ

p. 37

Le Saviez-vous ?

**LES SOLDATS MUSULMANS DE LA GRANDE
GUERRE : FOI, COURAGE ET FIDÉLITÉ**

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 38

Regard fraternel

**LES MUSULMANS EN MÉTROPOLE DE 1914
À CE JOUR : UN SIÈCLE DE PRÉSENCE,
DE MÉFIANCE ET D'ESPÉRANCE**

PAR NASSERA BENAMRA

p. 41

Portraits

**L'ÉMIR KHALED EL-DJAZAIRI & PHILIPPE GRENIER
DEUX HOMMES SUR UN MÊME CHEMIN**

PAR CHEIKH AHMED MOUSSA

p. 45

Le Coran m'a appris

À ESPÉRER CONTRE LA PEUR

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 47

**À NOGENT-SUR-MARNE, RENDEZ-VOUS AVEC
L'EMPREINTE MUSULMANE DE NOTRE L'HISTOIRE**

PAR NASSERA BENAMRA





p. 50

Découvrons-là

DES JEUNES SOLDATS MUSULMANS AU FORT DE DOUAUMONT EN 1916
PAR CHEIKH ABDELALI MAMOUN

p. 53

Résonances abrahamiques

APRÈS 1918, L'ŒCUMÉNISME À L'ÉPREUVE DU NAZISME
PAR RAPHAËL GEORGY

p. 56

Sabil al-Iman, éclats spirituels de la semaine

QUAND LA FOI TRAVERSAIT LES TRANCHÉES...
PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 59

Invocation

“NOUS TE CONFIONS LA MÉMOIRE DE CES HOMMES”

p. 60

Le Hadith de la semaine

LORSQUE LA VIE DEVIENT PLUS PRÉCIEUSE QUE CE BAS MONDE : LA SACRALITÉ DU SANG EN ISLAM
PAR CHEIKH YOUNES LARBI

p. 62

Le vrai du faux

‘LE VÉRITABLE PARDON N’ÉMANE QUE DU PUISSANT’
PAR CHEIKH RACHID BENCHIKH

p. 64

Récits célestes

L’HISTOIRE DES GENS DU FOSSE
PAR CHEIKH MOHAMED AMINE HADDOU

p. 66

Mizan El-Qadhaya

LA MORT ASSISTÉE : ENTRE ILLUSION ET MISÉRICORDE
PAR CHEIKH YOUNES LARBI

p. 68

Notre mosquée

LEVEZ LES YEUX ET DÉCOUVREZ LES MOTS GRAVÉS DANS LA MÉMOIRE DE NOTRE MOSQUÉE PARTIE 3
PAR NASSERA BENAMRA

p. 70

À la découverte des mosquées du monde

LA MOSQUÉE DE JÉSUS-CHRIST À MADABA (JORDANIE) : ÉDIFICE RELIGIEUX RENFORÇANT LE PILIER DU VIVRE ENSEMBLE
PAR NOA ORY

p. 77

Les mots voyageurs

BARAQUER
PAR NOA ORY

p. 81

Plumes en éveil : un livre coup de coeur

LES TIRAILLEURS COMORIENS DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE
OLIVIER DRAULT

p. 82

Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON

p. 83

Le citation de la semaine

“DES HOMMES QUI ONT MÊLÉ LEUR SANG AU NÔTRE”
RAYMOND POINCARÉ

p. 84

Événement à venir

À LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS





LE SACRIFICE DES COMBATTANTS MUSULMANS

Pour la Première Guerre mondiale, 500.000 soldats africains, majoritairement musulmans, sont recrutés pour combattre le sol de la métropole.

La réflexion sur l'emploi des combattants issus des colonies commence après la guerre de 1870. En 1874, le Conseil de la guerre crée quatre régiments de zouaves et d'autres composés de tirailleurs algériens. La politique de recrutement change en 1895 avec le développement des colonies en Afrique occidentale française.



Jeune tirailleur nord-africain blessé - 1916

À la veille de la guerre de 1914-1918, 17 régiments de régiments de tirailleurs algériens, 12 régiments de spahis, plusieurs compagnies de Maroc, des goumiers groupés en bataillons s'ajoutent des unités de zouaves et des chasseurs à pied.

À partir d'août 1914 (début de la Grande Guerre), 172.000 musulmans algériens sont envoyés au combat, 80.000 Tunisiens et plus de 40.000 Marocains.

Le 11 novembre 1918, les pertes humaines sont 172.000 morts et 7.700 disparus. Sur les 300.000 musulmans qui ont combattu pour la France entre 1914 et 1918, 172.000 sont morts dont 70.000 à Verdun.



Ce n'est pas un geste d'ornement ; c'est, pour moi, un acte de reconnaissance.

En 1920, la République voulut remercier ceux qui, venus d'Afrique et d'Orient, avaient donné leur sang pour elle. De cette gratitude naquit l'idée d'un Institut musulman et d'une mosquée à Paris : un hommage de pierre aux morts de l'ombre.

Chaque 11 novembre, quand la République célèbre sa victoire, je repense à ce lien discret : notre Mosquée en est, à sa manière, le prolongement silencieux.

C'était au cours d'un après-midi de juin, dans la chaleur solennelle de la Chambre des députés. Sous la coupole, les éventails s'agitaient à peine. Les voix traînaient dans les travées.

Puis un nom résonna : M. Édouard Herriot, rapporteur du budget des colonies.

Il se leva lentement. La guerre n'était finie que depuis deux ans, et la République pansait encore ses morts. Sur les bancs, beaucoup avaient perdu un fils, un frère, un camarade.

Herriot parla d'abord de l'Empire, puis d'un peuple dont on ne prononçait jamais le nom : les musulmans de France et d'Afrique. Il rappela qu'ils avaient combattu dans les mêmes tranchées, sous le même drapeau, pour la même Marne et la même Verdun.

Il rappela qu'ils avaient combattu dans les mêmes tranchées.

Et c'est là, dans le murmure de l'hémicycle, qu'il prononça pour la première fois, dans une assemblée républicaine, le mot « mosquée ». « *À côté de la mosquée, dit-il, il y aurait un Institut musulman. Cet institut serait appelé à étudier toutes les questions relatives à la défense des intérêts musulmans, et aux relations de la métropole et des colonies avec les pays du protectorat musulman.* »

Je l'ai retrouvée, consignée au Journal officiel, page 2578 : une ligne à peine, sans emphase et pourtant, elle allait ouvrir une ère.

Un député, M. Ballande, bondit de son banc : « *Et la séparation des Églises et de l'État ?* ». Le mot fit l'effet d'une pierre jetée dans une eau calme. La loi de 1905 hantait encore les esprits : pouvait-on, au nom de la République, construire un édifice religieux ?

Herriot se redressa. Son ton resta professoral, presque calme. « *Je vais vous expliquer qu'il n'y a pas de contradiction* », répondit-il. Il expliqua, en termes d'administration, que la République ne subventionnerait pas un culte, mais un institut. Le culte, dit-il, « *re-lèvera de la Société des Habous et des Lieux saints de l'Islam* », tandis que l'État, lui, finance-



cerait un établissement de recherche et de culture musulmane.

Entre les lignes sèches du Journal officiel, on devine un geste de politique fine : reconnaître la foi de ceux qui avaient combattu sans jamais heurter la loi de laïcité.

“

**Reconnaitre la foi
de ceux qui avaient
combattu sans jamais
heurter la loi de laïcité.**

Un murmure parcourut la salle. Certains députés, comme M. Diagne, élu de Dakar, hochèrent la tête avec gravité. D'autres, plus sourcilleux, feignirent l'indifférence. Mais la France, ce jour-là, venait d'élargir les frontières de sa mémoire. Le débat ne dura que quelques minutes.

Le compte rendu intégral ne retient que ces mots, mais derrière eux, tout un siècle de pierres et de prières se prépare. Quelques semaines plus tard, la Chambre votera un crédit de 500.000 francs, destiné à la Société des Habous pour la construction d'un Institut musulman à Paris, comprenant une mosquée, une bibliothèque et une école.

La loi sera promulguée le 19 août 1920.

Une phrase brève, presque administrative, publiée dans le Journal officiel : « *Une somme de 500 000 francs est ouverte au ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, pour être versée à la Société des Habous et des Lieux Saints de l'Islam, en vue de la création à Paris d'un Institut musulman comprenant une mosquée, une bibliothèque et une salle d'études.* »

Mais, en vérité, la Mosquée de Paris existait déjà avant même ce vote.

Car dès décembre 1917, à Alger, dans le calme d'une salle blanchie à la chaux du tribunal musulman, la *mahkma*, Si Kaddour Benghabrit avait déposé les statuts de la Société des Habous. Rédigés en arabe et en français, ils furent scellés par le cadi d'Alger selon le droit islamique des *waqfs* : un acte de foi et de raison.

Ainsi, avant d'être un décret républicain, la Grande Mosquée de Paris fut d'abord un acte religieux, authentifié dans une *mahkma*, un lien spirituel né de la fidélité des soldats musulmans et consacré par la plume d'un magistrat d'Algérie.

Ce double ancrage Alger et Paris, *mahkma* et République confère à notre Mosquée son âme singulière : une œuvre née à la fois du sacrifice et du droit, de la reconnaissance et de la dignité.

Chaque fois que je relis cette page du Journal officiel, j'y entends moins la voix d'un dé-

puté que celle d'une conscience.

Herriot ne parlait pas d'islam pour séduire ou conquérir ; il parlait d'un devoir de reconnaissance. Dans ses mots prudents « *institut* », « *étude* », « *relations* », la République cherchait la voie étroite entre la laïcité et la gratitude. Et depuis ce jour de juin 1920, cette phrase me hante, gravée au cœur même de nos murs : « *À côté de la mosquée, il y aurait un institut musulman.* »

C'est toute la philosophie de la Grande Mosquée de Paris : un lieu où le savoir prolonge la foi, où la République se souvient qu'avant d'être un texte, la laïcité est une éthique.

Et à ceux qui, aujourd'hui, parlent de l'islam avec des accents de peur ou de posture, aux politiques comme aux polémistes, je dis : relisez ces débats.

Plongez dans ces échanges de 1920 où la République, malgré ses contradictions, parlait encore avec la rigueur de la raison et la tenue du verbe. On y discutait avec force, sans jamais sombrer dans la bassesse. L'islam y était abordé non dans les clichés, mais sous la lumière exigeante du droit et du respect.

Gloire aux héros libérateurs de toutes confessions, gloire à la France.

À Paris, le 12 novembre 2025

CHEMS-EDDINE HAFIZ

Recteur de la Grande Mosquée de Paris





Focus

sur une actualité

DIX ANS APRÈS LE 13 NOVEMBRE : LE SOUVENIR D'UNE NUIT QUI HANTE ENCORE

PAR NOA ORY

Dix ans après et le temps semble si proche. Cette nuit-là, Paris s'est arrêté brutalement. Les rues bruissaient encore de vie quelques minutes avant, puis plus rien, juste le vacarme des sirènes, les messages qui s'enchaînaient sur les téléphones, les écrans allumés partout. On se souvient tous de ce silence qui a envahi l'espace, on se souvient encore de cette peur, cette sidération collective, où personne n'arrive à comprendre ce qui se passait autour de lui, mais on a tous senti que quelque chose qui va basculer notre quotidien est arrivée.

Aujourd'hui, la ville reprend son souffle mais avec beaucoup de mesures de vigilance citoyenne. Paris cette ville animée reprend son rythme de vie, les terrasses sont pleines, les concerts aux RDV, mais, il suffit d'évoquer le Bataclan, Saint-Denis, rue de Charonne, pour que tout remonte, le souvenir est collectif. C'est vrai, il s'est transformé, mais il reste là, dans la mémoire collective, dans nos récits même si ils ne sont pas racontés.

C'est justement ce que cherche à comprendre le programme « 13-Novembre », lancé dans les semaines qui ont suivi les attentats. Ce grand projet de recherche, mené par des équipes du CNRS, de l'Inserm et de l'université Paris 1, s'est intéressé à la façon dont les souvenirs évoluent avec le temps. Sur comment chacun continue de porter cet événement dans sa mémoire ? Et comment la société choisit de se souvenir ?

Pendant dix ans, Francis Eustache avec l'historien Denis Peschanski, qui avaient déjà travaillé sur la mémoire de la Seconde Guerre mondiale et sur le 11 septembre avaient la vo-

lonté de comprendre les interactions entre les différentes formes de mémoire traumatique qui existe déjà chez eux et l'étude « 13-Novembre » traite justement ce phénomène.

Avec des centaines de participants entre rescapés, proches, riverains, simples témoins. Ils ont raconté ce qu'ils avaient vu, entendu, ressenti. Puis, deux après, quatre ans plus tard, ils sont revenus, parfois changés, parfois encore marqués par le choc. Les chercheurs ont ainsi accumulé des milliers d'heures d'entretiens, une matière rare pour comprendre ce que devient un souvenir collectif quand le temps passe.

Ces échanges et ces expériences ont donné naissance à une mémoire vivante, en mouvement, jamais figée. Certains racontent que tout est resté clair, comme si c'était arrivé hier. D'autres, au contraire, sentent leurs souvenirs s'effacer peu à peu, se brouiller, jusqu'à ne plus se rappeler des détails. Mais tous partagent cette même certitude : on n'oublie jamais vraiment, et on ne revient pas tout à fait à la vie d'avant.

Derrière ces récits, il y a aussi une dimension presque thérapeutique. Comprendre comment la mémoire fonctionne chez ces témoins, c'est aussi une façon d'apprendre à mieux soigner les blessures invisibles. Certains rescapés disent avoir encore l'impression que le temps s'est arrêté, ce jour-là. D'autres, avec les années, ont trouvé une manière de tenir à distance les images, les bruits, les odeurs ou même la lumière de cette nuit.

Le programme « 13-Novembre », ce n'est pas seulement un travail de mémoire : c'est aussi un pont entre la science et l'humain, une manière de mettre des mots sur ce que beaucoup ont

vécu sans toujours pouvoir le dire.

Dix ans plus tard, Paris vit, avance, se reconstruit. Pourtant, cette date reste gravée, comme un rappel de la fragilité du monde et du fait que personne n'est totalement à l'abri du terrorisme.

On se souvient, non pas pour raviver la douleur, mais pour comprendre comment une société apprend à se relever, à guérir, et à retrouver un peu d'espérance.

■



Laïcité, à la recherche d'un sens commun

PAR RACHID AZIZI

À force d'être convoquée dans chaque polémique, la laïcité semble avoir perdu ce qu'elle devait protéger : la liberté de conscience et le vivre ensemble. L'épisode survenu à l'Assemblée nationale en est une nouvelle illustration — révélatrice d'une confusion du droit, mais surtout d'un malaise collectif.

L'incident survenu à l'Assemblée nationale, où la présence de jeunes filles voilées dans les tribunes a provoqué l'émoi de plusieurs responsables politiques, dit beaucoup sur l'état de confusion qui entoure la laïcité en France. Ce principe, censé protéger la liberté de conscience, est de plus en plus invoqué comme un réflexe pavlovien — une manière d'interdire avant même de comprendre.

Ce qui s'est joué dans l'hémicycle dépasse la question du voile. C'est une illustration de la tentation récurrente d'instrumentaliser la laïcité pour flatter les peurs ou les postures. À chaque nouvelle polémique, on redessine les contours du principe selon l'air du temps, on étend son champ d'application à des domaines qu'il ne régit pas, on l'érige en rempart contre un "danger" qu'on entretient soi-même.

La neutralité, rappelons-le, s'impose à l'État et à ses agents, non aux citoyens. Dans une démocratie, les institutions n'ont pas de croyance ; les individus, eux, ont le droit d'en avoir une. Ce droit ne s'efface pas à l'entrée d'un lieu public. Il ne dépend pas du regard que l'on porte sur vous.

Ces jeunes filles invitées à découvrir le fonctionnement de l'Assemblée n'étaient pas des agentes du service public, mais des élèves, des citoyennes en devenir. Les ériger en symbole d'un manquement à la laïcité, c'est



Rachid Azizi est chroniqueur, auteur, déontologue, engagé sur les questions de justice sociale et de citoyenneté.

mettre une erreur de droit et une faute d'esprit. C'est confondre la liberté de conscience avec l'obligation de ressemblance.

Derrière cette énième polémique se cache une dérive inquiétante : celle qui transforme la laïcité en étandard identitaire. On la brandit pour se rassurer, pour signaler son appartenance au camp de la "vraie République". Mais à force d'en faire un instrument de rejet, on trahit son sens premier. La laïcité n'a pas vocation à purifier l'espace public de toute trace de foi, elle garantit simplement que nul ne puisse l'imposer aux autres.

L'esprit de 1905 n'était pas celui de la méfiance, mais celui de l'émancipation. Les législateurs de l'époque voulaient protéger l'État des dogmes, pas soumettre les consciences à la peur d'être visibles. En prétendant défendre la République, on la réduit à une posture défensive, incapable d'assumer la diversité qu'elle a elle-même proclamée.

Cette polémique révèle notre malaise collectif face à la différence. On ne débat plus du sens des principes, on les brandit comme des boucliers.

Or la force de la laïcité ne réside pas dans l'exclusion mais dans la confiance. Une République sûre d'elle-même n'a pas peur des signes : elle sait qu'ils ne menacent pas ce qu'elle est.

La laïcité n'est pas un mot d'ordre ni un cri d'alarme. C'est un pacte de liberté. Et c'est en oubliant cela que l'on risque, à force de polémiques, de perdre bien plus qu'un débat : le sens même du commun.

Ph © Abhishek Navlakha



Les soldats musulmans dans la mémoire française

Construire un socle commun

PAR AMINE BENROCHD

Chaque 11 novembre, la France commémore l'armistice et s'incline devant ses morts. Pourtant, derrière les drapeaux et les discours, un pan entier du souvenir national demeure incomplet : celui des centaines de milliers de musulmans venus défendre une patrie qui n'était pas encore la leur, mais qu'ils choisirent d'honorer par le sang versé – de Verdun à la Provence, de 1914 à 1945. Leur histoire, bien que constitutive des victoires françaises, s'est peu à peu effacée du récit national. Ce silence interroge : que reste-t-il aujourd'hui, dans la conscience collective, de leur sacrifice ? Et comment la République pourrait-elle réparer cette absence, sans la réduire à un simple geste symbolique ?

Des chiffres effacés

La France a longtemps bâti sa mémoire autour d'une mythologie centrée sur l'Hexagone et la Résistance, laissant dans l'ombre les soldats venus d'Afrique et d'Asie. Pourtant, les chiffres de la Grande Guerre parlent d'eux-mêmes : plus de 600 000 soldats musulmans furent mobilisés entre 1914 et 1918, venus principalement du Maghreb et d'Afrique subsaharienne. Parmi eux, plus de 70 000 tombèrent sur les champs de bataille européens.

Les tirailleurs sénégalais combattirent à Ypres, à la Somme, au Chemin des Dames, souvent en première ligne, dans des conditions effroyables. Leurs régiments furent décimés à Verdun ou à Douaumont, tandis que d'autres, venus d'Algérie, du Maroc ou de Tunisie, affrontaient les gaz, la neige et les bombardements pour sauver la France.

Cette participation massive se renouvela lors de la Seconde Guerre mondiale : près de 600 000 Nord-Africains et des dizaines de milliers de tirailleurs d'Afrique de l'Ouest, du Mali au



PH © AFP/FRANCOIS NASCIMBENI

Niger, furent de nouveau mobilisés. En Provence, les troupes algériennes et marocaines débarquèrent pour libérer le sol français ; dans les Vosges, les régiments ouest-africains affrontèrent l'hiver et les blindés ennemis, payant un lourd tribut à la liberté.

Et au cœur de Paris, la Grande Mosquée, dirigée par Si Kaddour Benghabrit, abrita des résistants, notamment juifs, leur fournissant faux papiers, abris et courage.

Ces faits appartiennent à la vérité historique. Comme l'a rappelé Emmanuel Macron à Toulon, en août 2022 : « Ces combattants venus d'Afrique ont donné leur sang pour la France. Leur bravoure oblige notre mémoire. »

Ainsi se dessine un devoir : redonner à ces héros la place qui leur revient dans le récit national.

La dimension spirituelle du sacrifice : une *niyya* oubliée

Pour nombre de ces soldats musulmans, le combat ne relevait pas seulement d'un engagement militaire ou politique. Il s'inscrivait dans une démarche spirituelle profonde. La *niyya* – l'intention pure – guidait leurs pas. Défendre la justice (*al-adl*), résister à l'oppression (*al-zulm*), protéger les innocents : autant d'actes porteurs de sens religieux.

Comme le dit le Coran :

« Ô vous qui croyez ! Soyez fermes en équité, témoins de justice pour Dieu, même contre vous-mêmes. »

SOURATE 4, VERSET 135

Mourir dans cette lutte, c'était s'élever dans le martyre, la *shahada*.

Cette dimension spirituelle a pourtant été effacée du discours officiel. On a voulu en faire de simples héros républicains, oubliant que leur foi et leur sens de l'honneur furent des ressorts essentiels de leur courage.

Reconnaître cette part intime de leur engagement, ce n'est pas communautariser la mémoire : c'est la restituer dans toute sa vérité. Et c'est déjà un premier pas vers un souvenir partagé, sincère, réconcilié avec la complexité de ce passé.

Comprendre l'effacement sans l'excuser

Comment expliquer ce long silence ? Plusieurs raisons se superposent.

La décolonisation, marquée par des conflits douloureux – en particulier la guerre d'Algérie, a rendu politiquement difficile toute reconnaissance. Dans la France des années 1950-1960, évoquer les troupes coloniales revenait à rouvrir des plaies encore vives.

S'y ajouta le besoin, après la guerre, de reconstruire un récit national centré sur la Résistance intérieure, héroïque et unifiée. Les soldats venus d'ailleurs, bien que décisifs, ne correspondaient pas à ce modèle. Peu à peu, ils ont glissé hors du cadre des commémorations, comme s'ils appartenaient à un autre récit.

Mais cet effacement ne fut pas qu'involontaire. L'école française n'a que rarement enseigné

leur rôle ; les manuels, les films et les cérémonies ont longtemps privilégié une mémoire sélective. Pendant des décennies, la République s'est racontée sans eux – et c'est précisément cette absence qui pèse aujourd'hui sur la cohésion nationale.

Admettre cet effacement, c'est comprendre la fragilité du lien entre mémoire et identité. Et c'est aussi reconnaître qu'une nation qui néglige ses défenseurs finit toujours par douter d'elle-même.

L'oubli comme fracture nationale

Cette lacune n'est pas seulement historique : elle est morale.

La France a su honorer certaines blessures – celles de la Résistance, de la Shoah, des harkis –, mais la contribution des musulmans demeure reléguée à la marge.

Les descendants de ces soldats vivent aujourd'hui ici, dans ce pays pour lequel leurs ancêtres sont tombés. Beaucoup ignorent encore l'ampleur de leur héritage.

Quand la République tait ces histoires, elle prive ces citoyens d'un ancrage, d'une fierté, d'un récit commun.

Comme le rappelle le Prophète Mohamed ﷺ : « *Les croyants, dans leur affection, leur miséricorde et leur compassion mutuelles, sont comme un seul corps : si un membre souffre, tout le corps réagit par la fièvre et l'insomnie.* » (Rapporté par al-Bukhârî et Muslim)

C'est pourquoi la transmission n'est pas qu'un devoir de vérité : c'est un acte d'équité. Et sans elle, il ne peut y avoir de fraternité durable.



Des progrès réels, mais encore fragiles

Depuis une vingtaine d'années, les choses évoluent. Le film *Indigènes* (2006) de Rachid Bouchareb a brisé un tabou, suivi par *Nos Patriotes* (2017). Des historiens comme Pascal Blanchard, Tramor Quemeneur ou Yvan Gastaut ont documenté ces parcours avec rigueur. Des monuments ont été inaugurés à Verdun, Marseille, Reims, rendant hommage aux combattants coloniaux. Ces avancées ont entrouvert le mur du silence.

Mais ces gestes, aussi sincères soient-ils, demeurent insuffisants. Ils reposent souvent sur des initiatives isolées, sans stratégie nationale cohérente.

Le souvenir, pour vivre, a besoin d'un cadre, d'une volonté politique, d'une continuité.

C'est à cette condition que la mémoire des tirailleurs — qu'ils soient maghrébins, africains ou indochinois — pourra s'enraciner durablement dans la conscience collective.

La Grande Mosquée de Paris : un pivot mémo- riel

Parmi les lieux porteurs de cette mémoire, la Grande Mosquée de Paris occupe une place singulière.

Sous le recteur Si Kaddour Benghabrit, elle servit de refuge à des résistants, abrita des enfants juifs et incarna la fidélité de l'islam français à la justice.

Elle est, depuis, devenue un centre vivant de transmission — un lieu d'exposition, d'archives et de pédagogie où l'on enseignerait cette histoire aux jeunes générations.

Consacrer la Mosquée comme un espace de mémoire, c'est relier l'héritage spirituel à l'histoire nationale. C'est rappeler que la fidélité, la loyauté et la foi furent déjà les valeurs d'un islam pleinement français. Et c'est ouvrir la voie à un souvenir apaisé, porté à la fois par la culture, la spiritualité et le civisme.



Construire l'avenir

Reconstruire cette mémoire commune suppose d'aller au-delà des commémorations ponctuelles.

Elle doit irriguer les manuels, les médias, la culture et l'espace public. Que les enseignants la transmettent comme une part intégrale de l'histoire de France, que les artistes s'en emparent, que les collectivités locales la fassent vivre.

À travers un film, une plaque, un nom de rue, ces visages peuvent reprendre vie dans le quotidien des Français. C'est en intégrant ces récits dans le tissu ordinaire de la société que la reconnaissance prendra racine.

La mémoire ne se décrète pas : elle se construit, patiemment, par la parole, la transmission et l'exemple.

Une dette morale, pas une faveur

Rendre hommage à ces soldats n'est pas un geste de bienveillance envers une minorité, mais un devoir envers la nation tout entière.

Ils ont donné leur vie pour la liberté de tous — leur sacrifice transcende les origines et les croyances.

Assumer cette histoire, sans hiérarchie de mérite ni tri dans la reconnaissance, c'est être fidèle à l'idéal républicain.

Comme le rappelle le Coran :

« Celui qui sauve une vie, c'est comme s'il avait sauvé l'humanité entière. »

SOURATE 5, VERSET 32

Ces hommes ont sauvé la France : leur mémoire doit désormais battre au cœur du récit national.



L'exigence d'une mémoire pleine

L'enjeu dépasse la réparation du passé : il s'agit d'unir le présent.

Ces soldats musulmans n'étaient pas des combattants « pour » la France, mais « de » la France — une nuance essentielle, car elle consacre leur pleine appartenance à cette histoire. Leurs descendants, aujourd'hui citoyens français, portent cet héritage.

Le reconnaître, c'est leur dire : « Vous n'êtes pas des invités de la République, vous en êtes les héri-

tiers. »

Une mémoire apaisée ne gomme pas les blessures : elle les éclaire pour mieux les dépasser.

Leur sang versé ensemble appelle notre souvenir commun. Leur niyya pure exige notre shukr sincère.

C'est ainsi que la France redeviendra pleinement elle-même : une nation réconciliée avec toute son histoire, et fière de tous ses enfants.

Ph © Omar Boulkroum







Laïcité ~

38 | LE CIMETIÈRE DE BOBIGNY : QUAND LA RÉPUBLIQUE HONORA LA FOI MUSULMANE

Par Cheikh Khaled Larbi

Sous la pluie du souvenir, les tombes s'alignent, sobres et paisibles. Point de croix, mais la direction de La Mecque ; point de marbre froid, mais la trace d'un respect. Dans le silence de Bobigny, la République et l'islam reposent côte à côte, réconciliés dans la mémoire et la dignité.

LES HÉROS OUBLIÉS

Lorsque les canons se turent en 1918, la France compta près de 1,4 million de morts, dont plus de 70 000 musulmans venus d'Algérie, du Maroc, de Tunisie, d'Afrique de l'Ouest ou du Levant. Ils avaient combattu dans la Somme, à Verdun, sur le Chemin des Dames. Certains furent inhumés sous des croix, alors que leur foi exigeait l'orientation vers la *qibla*. Reconnaître leur croyance devint un devoir de justice, plus qu'un simple hommage.

Dans la France de la loi de 1905, la neutralité religieuse rendait l'exercice difficile. Pourtant, la République sut dépasser la rigidité administrative pour honorer la fidélité de ces hommes. Ainsi naquit, en 1937, le cimetière musulman de Bobigny, premier du genre, en France métropolitaine.

UN GESTE FONDATEUR

Sous l'impulsion du recteur Si Kaddour Ben Ghabrit, fondateur de la Grande Mosquée de Paris (1926), le projet prit forme.

Avec le soutien des autorités publiques, un terrain fut choisi à Bobigny. Trois ans plus tard, le site fut inauguré dans un climat d'émotion : la République rendait justice à ceux qui avaient donné leur vie pour elle.

LA RÉPUBLIQUE ET LA FOI

Créer un cimetière musulman relevait du courage politique.

La loi interdisait les cimetières confessionnels, mais la République comprit que respecter les rites n'était pas favoriser une religion, c'était rendre justice à ses soldats.

Ainsi naquit une laïcité d'équité, où la foi n'est pas effacée mais reconnue.

« *La laïcité ne consiste pas à effacer les religions, mais à permettre à chacune d'exister sans privilège ni exclusion* » (Jean Baubérot).

UN LIEU DE MÉMOIRE ET DE PAIX

En entrant dans le cimetière de Bobigny, le visiteur découvre un espace simple et apaisé.



UNE LAÏCITÉ VIVANTE

Bobigny n'est pas une entorse à la laïcité, mais son accomplissement spirituel. Car la vraie laïcité n'impose pas l'oubli du religieux : elle garantit à chacun la liberté de croire ou non. « *La laïcité, ce n'est pas le refus du sacré, c'est le refus de l'exclusif* » (Émile Poulat). La République y respecte les rites sans se soumettre à une religion.

C'est cette laïcité du cœur, à la fois ferme et bienveillante, qu'il faut préserver aujourd'hui.

MÉMOIRE ET RECONNAISSANCE

Classé monument historique en 1996, le cimetière accueille chaque 11 novembre des représentants de toutes confessions : imams, prêtres, rabbins, élus, anciens combattants.

C'est un lieu de mémoire universelle, où la prière devient républicaine. Les soldats musulmans ont donné leur sang, et la République leur a offert le respect : un pacte silencieux, mais vivant.

UNE LEÇON POUR NOTRE TEMPS

Le cimetière de Bobigny enseigne que la foi et la citoyenneté ne s'opposent pas.

Le Coran dit : « *À vous votre religion, et à moi la mienne.* » (Sourate 109). Ce verset n'est pas une frontière, mais un pont. Oublier ces soldats serait une faute morale ; les honorer, c'est réparer le lien entre l'islam et la France. La laïcité, ici, n'exclut pas : elle protège et unit.

LE SYMBOLE D'UNE FRANCE APAISÉE

À l'heure où certains veulent transformer la laïcité en arme, Bobigny rappelle qu'elle est un humanisme, une sagesse du vivre-ensemble.

La Grande Mosquée de Paris, soeur spirituelle de ce lieu, continue de porter ce message : accueillir, dialoguer, éduquer. « *La laïcité n'est pas l'ennemie de la foi, mais sa gardienne dans la cité* » (le Recteur de la Grande Mosquée de Paris).

*Sous le ciel gris de Seine-Saint-Denis, dorment les fils de l'Atlas et du Niger.
Ils ont offert leur souffle à la liberté,
et la France leur a offert la paix.
Le vent passe sur leurs tombes comme une prière,
les oiseaux y chantent en plusieurs langues.
Ici, la laïcité n'est pas froide raison,
mais mémoire qui embrasse toutes les confessions.
Bobigny n'est pas un cimetière :
c'est une leçon de fraternité.
La République y respecte la foi sans se trahir,
et l'islam y aime la France sans se renier.
Sous la terre repose la fidélité,
dans le ciel plane la liberté.
La laïcité, ici, n'est pas exclusion mais reconnaissance ;
non pas distance, mais bienveillance.*





LE RÉGIME GÉNÉRAL DES INHUMATIONS ET LA NEUTRALITÉ DES CIMETIÈRES

1. Droit à la sépulture et obligation communale

Toute commune a l'obligation de disposer d'un cimetière pour l'inhumation des défunt. Qui a droit à une sépulture dans la commune ?

Le droit à l'inhumation dans le cimetière d'une commune est garanti pour quatre catégories de personnes (le maire a l'obligation de délivrer l'autorisation) :

- personnes décédées sur son territoire, quel que soit leur domicile ;
- personnes domiciliées sur son territoire, alors même qu'elles seraient décédées dans une autre commune ;
- personnes non domiciliées dans la commune mais qui ont droit à une sépulture de famille ;
- Français établis hors de France n'ayant pas une sépulture de famille dans la commune et qui sont inscrits sur la liste électorale de celle-ci.

Dans tous les autres cas, l'autorisation d'inhumation est laissée à la discrétion du maire. L'inhumation se fait en pleine terre ou en caveau, toujours après mise en bière.

2. Le principe de neutralité des cimetières

Le principe de neutralité garantit l'égalité de traitement de tous les défunt, quelle que soient leurs croyances.

Les fondements de la neutralité sont les suivants :

- Loi du 14 novembre 1881 et suivantes : ces lois ont établi la neutralité en interdisant

toute discrimination fondée sur la croyance religieuse (loi du 5 avril 1884) et en affirmant la liberté des funérailles (loi du 15 novembre 1887) ;

- Liberté des funérailles : toute personne majeure ou mineure émancipée peut régler les conditions de ses funérailles (caractère civil ou religieux, mode de sépulture) ;
- Article L. 2213-9 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) : il impose au maire de régler l'ordre et la décence dans les cimetières sans établir de distinctions basées sur les croyances ou le culte du défunt.

3. Le respect du rite musulman

La neutralité doit se concilier avec le respect des dernières volontés, notamment l'orientation des tombes.

- Exigence rituelle : les défunt de confession musulmane doivent être allongés en direction de La Mecque ;
- Problématique de l'espace : la rareté de l'espace dans les cimetières conduit souvent à aligner les tombes.
- Solution des "carrés confessionnels" : ce terme est impropre. Il ne s'agit pas de regrouper les défunt par religion, mais de répondre de manière pragmatique à la nécessité d'orienter un ensemble de tombes dans le même sens, sans remettre en cause le principe de neutralité. Cette solution permet de respecter l'exigence rituelle tout en optimisant l'espace.





Actualités

de la Grande Mosquée de Paris
du 5 au 12 novembre 2025

5
nov.

Notre nouveau Comité d'éthique et médical se réunit

Le Comité d'éthique et médical de la Grande Mosquée de Paris s'est réuni pour préciser ses principaux axes de travail, après sa création en septembre dernier.

Ce comité, composé notamment de médecins, juristes et imams, souhaite porter une voix musulmane dans les débats de société touchant à la médecine et à la science.

Ses avis accompagneront nos concitoyens musulmans, le personnel de santé et la société civile confrontés aux défis d'aujourd'hui : fin de vie, don d'organe, handicap, vaccination, addictions, psychiatrie, pédiatrie, ...



Ph © Omar Boulkroum



Ph © Omar Boulkroum

5
nov.

Le recteur échange avec le député Emmanuel Grégoire

Le recteur Chems-eddine Hafiz a eu le plaisir de recevoir Emmanuel Grégoire, député et conseiller de Paris, pour échanger avec lui sur l'actualité des religions, la place des lieux de culte musulmans et la vie de nos concitoyens musulmans dans la capitale.



5
nov.

Un Mercredi du Savoir pour explorer la relation d'estime entre Napoléon et l'islam

Cette semaine dans nos Mercredis du Savoir, Louis Blin racontait la fascination méconnue et ambivalente de l'Empereur Napoléon pour l'islam, qu'il a pu exprimer par écrit durant sa campagne d'Égypte et au crépuscule de sa vie, sur l'île de Sainte-Hélène : « J'aime l'islam, vénère le Prophète, respecte le Coran ».

Auteur d'un livre sur ce sujet aux éditions ErickBonnier, Louis Blin s'est aussi penché sur les regard d'Alphonse de Lamartine et de Victor Hugo sur à religion musulmane, dans deux précédents ouvrages.



6 nov. Le recteur aux rencontres interculturelles de Paris, sous l'égide du khalife général des tidjanes

À l'Université Paris 3 Sorbonne-Nouvelle, le recteur Chems-eddine Hafiz assistait jeudi à l'ouverture des premières rencontres interculturelles de Paris, organisées par l'Association culturelle d'entraide Moutahabina Fillahi, sous l'égide du khalife général des tidjanes et en présence de l'ambassadeur du Sénégal en France.

Une participation pour saluer cette initiative centrée sur les thèmes de l'éducation et de la jeunesse, et pour témoigner l'amitié de notre institution à l'égard du Sénégal.



en
nov.

Visite de Charles Kushner, ambassadeur des États-Unis

S.E.M. Charles Kushner, nouvel ambassadeur des États-Unis en France, nous a fait l'honneur d'une visite de courtoisie. Manifestant un réel intérêt pour la question des religions et de l'islam en France, il a découvert le patrimoine riche et vivant de notre mosquée.

Le recteur Chems-eddine Hafiz a souhaité lui remettre la médaille d'honneur de la Grande Mosquée de Paris.



11
nov.

Commémoration du 11 novembre

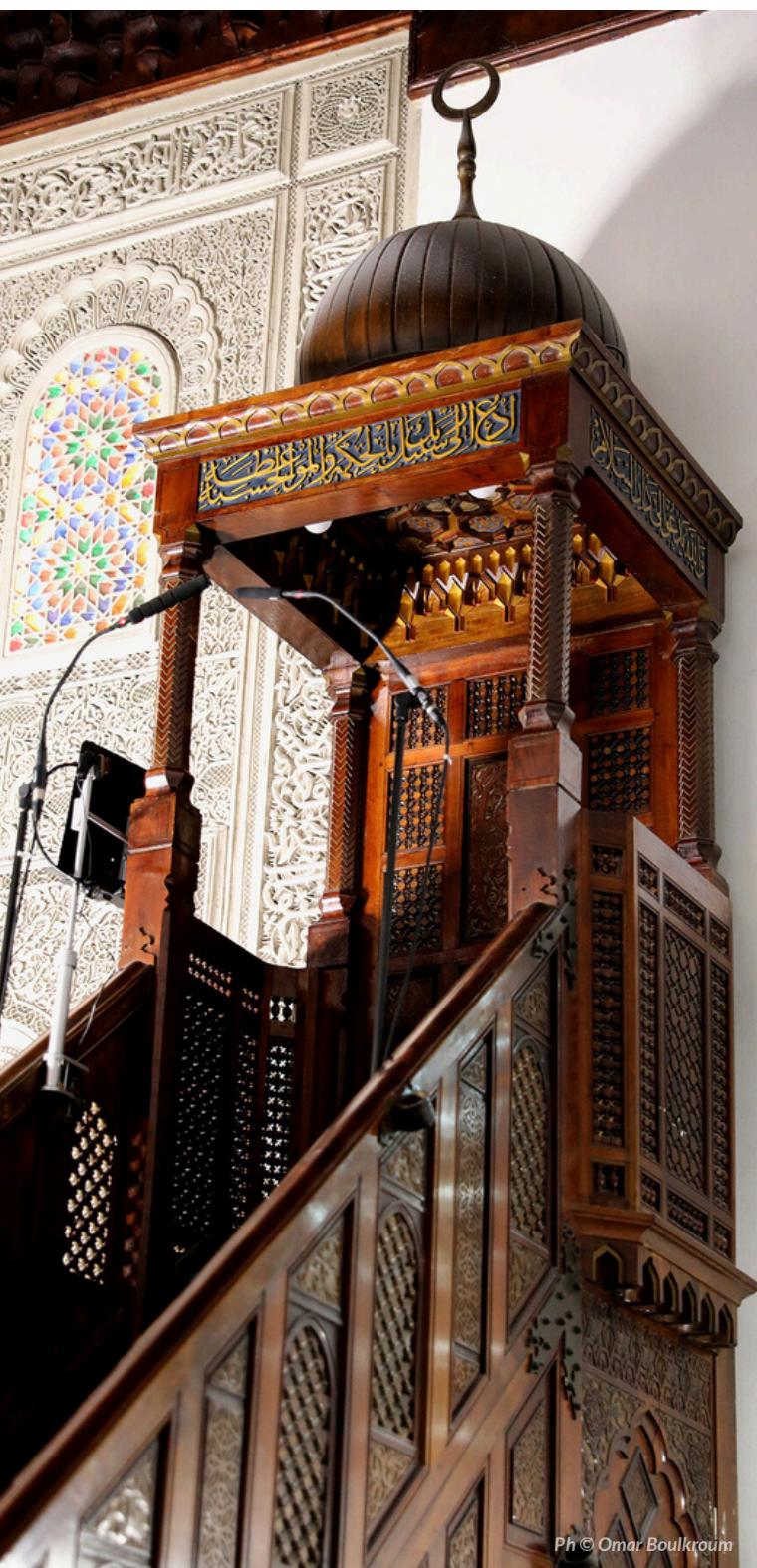
Le recteur Chems-eddine Hafiz a pris part à la cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, présidée par Emmanuel Macron, à l'Arc de Triomphe.

Souvenons-nous des dizaines de milliers de soldats musulmans qui ont versé leur sang pour la liberté de la France, dont les âmes ont porté la construction de la Grande Mosquée de Paris.

Que la République leur soit à jamais reconnaissante.



Paroles du Minbar



Ph © Omar Boulkroum

LE RÉSUMÉ DU PRÊCHE DU VENDREDI ÉTHIQUE DE LA FRATERNITÉ ET DE L'AMITIÉ EN ISLAM (2)

7
nov.

Par Cheikh Younès Larbi

Au nom d'Allah, le Clément, le Tout Miséricordieux. Louange à Allah, nous Le louons, nous implorons Son aide et Son pardon. Nous cherchons refuge auprès d'Allah contre le mal de nos âmes et contre nos mauvaises actions. Celui qu'Allah guide, nul ne peut l'égarer, et celui qu'il égare, nul ne peut le guider. J'atteste qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah, Seul, sans associé, et que Mohamed est Son serviteur et Son Messager. « Ô vous qui avez cru ! Craignez Allah comme Il doit être craint, et ne mourez qu'en pleine soumission. »

« Ô vous qui avez cru ! Craignez Allah et parlez avec droiture. Il améliorera vos œuvres et pardonnera vos péchés. Et quiconque obéit à Allah et à Son Messager obtient certes un immense succès. »

Ceci étant dit : la parole la plus vérifique est le Livre d'Allah, la meilleure voie est la voie de Mohamed ﷺ. Toute innovation dans la religion est un égarement, et tout égarement mène au Feu.

Serviteurs d'Allah, servantes d'Allah, Nous poursuivons notre réflexion sur les devoirs du musulman envers ses frères et ses amis. Parmi ces devoirs : se montrer indulgent, se montrer large de cœur, prompt à pardonner. Lorsqu'il ressent la colère, il la maîtrise, puis il pardonne. Il ne voit dans le pardon ni faiblesse ni humiliation, mais une générosité spirituelle qui l'élève auprès d'Allah. Allah dit : « Ceux qui répriment leur colère et pardonnent aux gens, Allah aime les bienfaisants. »

Mais certains maîtrisent leur colère extérieurement tout en gardant la rancune dans leur cœur : c'est la rancune cachée. Le croyant véritable, lui, pardonne avec un cœur apaisé, comme Allah dit : « Pardonne d'un beau pardon. »



Le Prophète Mohamed ﷺ a dit : « Allah n'accorde à un serviteur, pour avoir pardonné, qu'élévation en dignité. Et quiconque se montre humble pour Allah, Allah l'élève. »

Et il a dit également : « Trois qualités, si l'homme les préserve, Allah SWT, s'il le veut, lui pardonne ce qui reste de ses fautes : qu'il n'associe rien à Allah, qu'il ne se tourne pas vers la sorcellerie ni ceux qui la pratiquent, et qu'il ne garde aucune rancune envers son frère. »

Chers frères, chères sœurs,
Le musulman doit aussi accueillir ses frères avec un cœur clair et un visage lumineux. Le Prophète ﷺ a dit : « Ne méprise aucune bonne œuvre, fût-ce d'accueillir ton frère avec un visage souriant. »

Car le visage souriant est le miroir du cœur pur. Et Jarir ibn Abdallah, qu'Allah l'agrée, disait : « Depuis que j'ai embrassé l'Islam, le Prophète ﷺ ne m'a jamais vu sans me sourire. » Ses Compagnons se serreraient la main lorsqu'ils se rencontraient et s'embrassaient lorsqu'ils revenaient de voyage, répandant ainsi l'amour dans la communauté.

Chers frères, chères sœurs,
Parmi les devoirs du musulman envers ses proches figure aussi le conseil sincère. Le Prophète ﷺ a dit : « La religion, c'est le conseil. » Le conseil sincère est un pilier de la foi. Et il a dit : « Aucun de vous ne croit véritablement tant qu'il n'aime pas pour son frère ce qu'il aime pour lui-même. ». Et encore : « Le croyant est le miroir de son frère. » Il veille à son honneur en son absence, protège ses biens, défend sa dignité, et ne l'abandonne pas aux moqueries ou à la médisance. C'est cela la fraternité authentique.

Je dis cela et je demande pardon à Allah pour moi et pour vous. Demandez-Lui pardon : Il est Le Pardonneur, Le Très Miséricordieux.

DEUXIÈME PRÊCHE

Louange à Allah, Seigneur des mondes.

Le croyant noble ne se réjouit jamais du malheur de son frère. Le Prophète ﷺ a dit : « Ne te

réjouis pas du malheur de ton frère, de peur qu'Allah n'ait pitié de lui et ne t'éprouve à ton tour ». La vraie noblesse consiste à remercier Allah sans mépriser autrui, car l'épreuve circule entre les hommes.

Mes frères et mes sœurs,
L'épreuve circule : aujourd'hui elle touche ton frère, demain, peut-être toi. C'est pourquoi la fraternité véritable repose sur la compassion, la pudeur du cœur et la solidarité sincère.

Nous ne pouvons évoquer la fraternité sans mentionner Ghaza. Même lorsque les combats se taisent un instant, la souffrance y demeure : manque d'abris, de soins, de nourriture, froid et insécurité. Des familles entières vivent dans la peur et portent le poids des épreuves. Il ne s'agit pas d'une réalité éloignée : c'est le droit fondamental de vivre en paix et en dignité. Et au Soudan, à El-Fasher et au Darfour, la famine et l'exil s'aggravent. Femmes et enfants en sont les premières victimes. La souffrance change de forme, mais elle est la même : une vie menacée.

Chers frères, chères sœurs,
Notre devoir est clair : ne pas détourner le regard. Soutenir par la parole juste, la conscience éveillée, la présence morale, la solidarité possible. La fraternité en Islam franchit les frontières. Elle n'a ni couleur, ni langue, ni distance. « Certes, Allah ordonne la justice, la bienfaisance et la générosité envers les proches, et Il interdit la turpitude, le blâmable et la tyrannie ». Gloire à ton Seigneur, Seigneur de la puissance. Paix sur les Messagers.

Ô Allah, protège les musulmans en tout lieu ; unis leurs coeurs et apaise leurs épreuves.

Ô Allah, préserve la France, son peuple et tous ceux qui y vivent, accordez-y justice, paix et concorde.

Ô Allah, secoure nos frères à Ghaza et au Soudan ; allège leur souffrance, protège leurs enfants et accorde-leur sécurité et dignité.

Louange à Allah, Seigneur des mondes.

Levez-vous pour la prière,
qu'Allah vous fasse miséricorde.



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

Mémoire et reconnaissance

LE SACRIFICE DES MUSULMANS POUR LA FRANCE DURANT LA GRANDE GUERRE



En ce jour solennel du 11 novembre, où la Nation se recueille pour honorer le souvenir de ceux qui sont tombés pour la France, notre devoir de mémoire nous impose une reconnaissance pleine et entière. Il ne s'agit pas seulement de commémorer la fin des combats, mais de se souvenir de tous les sacrifices qui ont cimenté notre liberté. Parmi ces héros, une place d'honneur doit être réservée aux milliers de soldats et de travailleurs musulmans, venus des confins de l'Empire, qui ont payé un lourd tribut à la victoire.

Leur engagement fut massif et diversifié. Au total, près de 600 000 hommes, qualifiés alors d'« indigènes », furent incorporés dans les forces françaises, dont une majorité de confession musulmane, principalement originaires d'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Maroc) et d'Afrique subsaharienne. Ces hommes, dont l'histoire est parfois restée dans l'ombre, ont pourtant constitué une force vitale voire déterminante pour l'effort de guerre.

Dès 1856, l' « Armée d'Afrique du Nord » avait été constituée : le zouave du pont de l'Alma immortalise son héroïsme en Crimée, qui fut suivi d'autres combats, au Mexique ou durant le sanglant conflit de 1870. Lorsque la guerre éclate entre la France et l'Allemagne en août 1914, les soldats musulmans sont donc mobilisés dès les premières batailles de l'Yser, de la Marne ou de l'Argonne. Puis vient le temps des tranchées inhumaines, des bombardements continus, des gaz mortels, des affrontements titanesques, de la mort industrielle.





Le prix de leur loyauté fut terrible. Ces hommes, souvent considérés comme de la « chair à canon » par les états-majors, furent exposés de manière disproportionnée aux combats les plus violents. Les estimations historiques indiquent qu'entre 70 000 et 100 000 combattants musulmans ont perdu la vie pour la France durant la Première Guerre mondiale.

Ce sont des dizaines de milliers de destins brisés, de familles endeuillées, dont le sacrifice s'est accompli sur les champs de bataille les plus meurtriers.

Sur le front, ces hommes se sont illustrés par leur courage et leur détermination. Les Tirailleurs algériens, tunisiens et sénégalais, ainsi que les Spahis et les Fantassins marocains, ont tenu des positions cruciales et participé aux offensives majeures, de Verdun au Chemin des Dames. Ils ont combattu pour une terre qui n'était pas la leur, mais dont ils ont défendu les valeurs avec foi et honneur. Leur contribution ne se limita pas aux tranchées. À l'arrière, environ 140 000 Maghrébins furent mobilisés comme travailleurs dans les usines et les champs, palliant le manque de main-d'œuvre et assurant la production essentielle à la survie du pays. Leur sueur et leur labeur furent aussi indispensables que le sang versé au combat.

Dès le début du conflit, la Nation a manifesté les premiers signes de reconnaissance. Des aménagements furent mis en place pour respecter la pratique religieuse, notamment durant le Ramadan.

“

**Je ne sais quelle espèce de monument
le pays élèvera plus tard en souvenir
de cette lutte acharnée.**

PIERRE TEILHARD DE CHARDIN
PRÊTRE, PHILOSOPHE ET SCIENTIFIQUE,
BRANCARDIER AU 8^E RÉGIMENT DE MARCHE
DE TIRAILLEURS MAROCAINS





Surtout, pour honorer les défunt, des carrés militaires dédiés furent créés, comme celui de Douaumont, où près de 600 stèles orientées vers La Mecque perpétuent leur mémoire.

Plus récemment, en juin 2006, le Président Jacques Chirac a inauguré à Verdun un mémorial dédié aux combattants musulmans, soulignant l'importance de cette reconnaissance tardive pour l'Histoire de France.

Le témoignage le plus durable de cette reconnaissance est sans doute la Grande Mosquée de Paris.

Érigée en hommage aux milliers de soldats musulmans tombés pour la France, elle fut inaugurée en 1926. Ce monument, plus qu'un lieu de culte, se dresse aujourd'hui comme un symbole de mémoire et de gratitude, un rappel tangible de la dette contractée par la République envers ses fils musulmans.

En nous souvenant de leur sacrifice, nous honorons non seulement leur mémoire, mais nous réaffirmons aussi que l'Histoire de Fran-



Durant cette interminable année 1916, toute la France était à Verdun, et Verdun était devenu toute la France (...). L'armée de Verdun, c'était l'armée du peuple, et tout le peuple y prenait sa part. C'était la France, dans sa diversité.

JACQUES CHIRAC

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
À L'INAUGURATION DU MÉMORIAL
AUX SOLDATS MUSULMANS EN 2006

ce est une histoire partagée, tissée par les contributions de tous ses enfants, quelle que soit leur origine ou leur confession. Leur loyauté, gravée dans les pages de la Grande Guerre, est un héritage précieux qui nous engage tous au devoir d'unité et de reconnaissance.

Chems-eddine Hafiz

Recteur de la Grande Mosquée de Paris



Si la Guerre a scellé sur les champs de bataille la fraternité franco-musulmane et si des centaines de milliers de nos sujets et protégés sont morts au service d'une patrie désormais commune, cette patrie doit tenir à honneur et par des actes sa reconnaissance et son souvenir.

HUBERT LYAUTHEY

MARÉCHAL, ANCIEN MINISTRE DE LA GUERRE
LORS DE LA POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS EN 1922



LE SAVIEZ VOUS?

66

Par Cheikh Khaled Larbi

LES SOLDATS MUSULMANS DE LA GRANDE GUERRE FOI, COURAGE ET FIDÉLITÉ

Avant que la guerre n'éclate, avant que les canons ne grondent, des fils de l'Orient, du Maghreb et d'Afrique répondaient déjà à l'appel du devoir et de la France profonde...

Ils ont traversé les mers

Ils venaient d'Algérie, du Maroc, de Tunisie, du Sénégal, du Mali, d'Afrique de l'Est ou des Indes musulmanes. Leurs mains portaient la pelle et le fusil, mais leurs lèvres murmuraient le nom de Dieu. Ils ont traversé mers et continents pour défendre une patrie qui n'était pas la leur par le sol, mais qui le devint par le sang versé. Dans la boue des tranchées, ils priaient sur un coin de toile, le regard tourné vers l'Orient, et le cœur tendu vers l'espérance.

La foi dans la bataille

Certains récitaient la Fatiha avant de monter à l'assaut. D'autres, blessés, demandaient qu'on les tourne vers la qibla avant de rendre l'âme. Beaucoup portaient dans leur poche un petit Coran usé, trempé de pluie et de courage. L'historien Marc Michel estime qu'ils furent plus de 300 000 musulmans mobilisés pour la France durant la Première Guerre mondiale, sans compter ceux qui, bien avant 1914, avaient déjà servi sous le drapeau tricolore, dans les campagnes d'Italie, du Mexique ou du Tonkin.

La parole des hommes dignes

Leur bravoure fut telle que les officiers français parlaient « *d'une foi qui ne tremble pas* ». Cette foi leur donnait la force d'endurer le froid, la peur, et la séparation. Elle faisait d'eux des hommes de devoir, conscients que servir avec droiture était aussi un acte de foi. Ils ne combattaient pas pour la gloire, mais pour l'honneur, celui de tenir leur parole, de protéger leurs frères d'armes, et de mourir en hommes dignes.

L'éternité de leur sacrifice

Leur perfection humaine ne résidait pas dans la puissance, mais dans la constance. Dans la boue, ils gardaient la pureté du cœur ; dans la guerre, ils conservaient la paix de la foi. Ils incarnaient ce verset : « *Et quiconque sauve une vie, c'est comme s'il avait sauvé toute l'humanité* » (Sourate 5, verset 32).

Aujourd'hui encore, leurs noms reposent dans la terre de France, mêlés à ceux de tous les soldats tombés pour la liberté. Et chaque 11 novembre, leurs prières silencieuses semblent se lever des tombes, rappelant que la fidélité n'a ni couleur ni religion, mais seulement un parfum d'éternité.

Ils priaient vers l'Orient, combattaient pour l'Occident, et servaient deux fidélités sans jamais les opposer...

Le saviez-vous ?

Regard fraternel

**79 | LES MUSULMANS EN MÉTROPOLE DE 1914 À CE JOUR
UN SIÈCLE DE PRÉSENCE,
DE MÉFIANCE ET D'ESPÉRANCE**

Par Nassera Benamra

L'islam et les musulmans font partie de la France depuis un siècle, et leur présence est née, en grande partie, avec la Grande Guerre, quand nombre d'entre eux ont combattu aux côtés des Français, certains y laissant même leur vie. Plus tard, il y a eu le travail, les journées difficiles, la vie quotidienne... et peu à peu, la citoyenneté. Cette histoire se raconte entre des regards qui se croisent, du respect, mais aussi dans l'incompréhension. Depuis 1914, la France et l'islam ont appris à se rapprocher, parfois heurtés par des crises et des liens humains fragiles, tout en gardant un espoir qui permet de continuer à construire ensemble une France forte, diverse et vivante.

1914-1950 : entre reconnaissance et négligence

Pendant la Première Guerre mondiale, beaucoup d'hommes venus d'Afrique du Nord, d'Afrique noire et du Levant ont combattu pour la France. On parle souvent de 500 000 soldats environ. Ils ont tout quitté, leur famille, leur terre, pour venir sur un front qu'ils ne connaissaient pas. L'armée a essayé de respecter leur religion, au moins un peu : on leur préparait de la nourriture halal, ils pouvaient prier, faire leurs ablutions. Même leurs tombes suivaient les rites musulmans.



L'artiste Étienne Dinet a aidé à créer ces stèles si particulières, reconnaissables entre mille. À l'hôpital, certains se rappellent la présence d'imams, venus prier avec les blessés ou juste leur tenir la main.

Pour autant, cette reconnaissance est incomplète. Derrière les louanges officielles qui parlent du «brave tirailleur», la vie quotidienne des soldats est souvent marquée par la séparation dans les cantonnements, les regards pleins de préjugés et des salaires qui ne sont pas équitables. Entre les deux guerres, l'inauguration de la Mosquée de Paris en 1926 honore les soldats musulmans tout en répondant à des intérêts diplomatiques. Pourtant, beaucoup continuent d'être perçus comme des «étrangers de passage». Entre 1939 et 1950, soldats et résistants musulmans jouent un rôle actif dans la Libération, mais les inégalités persistent. Les événements de Sétif, Guelma et Kherrata rappellent brutalement les limites de cette fraternité coloniale.

1950-1980 : de l'oubli à la conscience identitaire

Durant cette période, la France connaît une importante immigration venue du Maghreb. Après la guerre, le pays a besoin de bras pour se reconstruire, et des milliers d'hommes quittent l'Algérie surtout, le Maroc et la Tunisie pour travailler dans les usines, les chantiers ou les exploitations agricoles. La plupart de ces hommes arrivent seuls, souvent logés dans des foyers modestes, comme ceux de la Sonacotra créés à partir de 1956. Officiellement, ces hébergements devaient offrir de meilleures conditions de vie, mais ils servaient aussi à garder un œil sur une population jugée fragile et même parfois suspecte, pendant la guerre d'Algérie.

Dans ce climat de méfiance, la religion reste présente, mais discrète. Les travailleurs prient entre eux, dans une chambre ou dans une petite pièce aménagée, loin des regards. L'islam est vécu simplement, comme un repère intime et une façon de rester lié au pays, à la famille, à la communauté d'origine. À cette époque, il n'existe encore aucune vraie reconnaissance officielle, et l'islam reste souvent associé à la figure de l'immigré.

Puis, dans les années 1970, tout bascule un peu. La guerre d'Algérie est finie, les familles rejoignent peu à peu les travailleurs venus seuls. Le regroupement familial change tout : ce n'est plus seulement une immigration de travail, mais une vraie installation, durable, avec des enfants, une vie qui s'ancre ici. Les épouses et les enfants rejoignent les travailleurs, et de nouvelles générations naissent en France. Ces familles s'organisent, créent des associations et ouvrent les premiers lieux de prière.

Peu à peu, les enfants d'immigrés affirment une identité double, à la fois française et musulmane. Pour ceux qui sont nés et ont grandi ici, la religion ne se vit plus tout à fait comme pour leurs parents. Elle n'est plus seulement un lien avec le pays d'origine. Pour beaucoup, elle fait peu à peu partie de leur quotidien, de ce qu'ils sont.

Est-ce la faute des mamans, qui ont transmis la foi musulmane à leurs enfants, presque sans s'en rendre compte ? Peut-être. Cette foi, discrète autrefois, commence à se faufiler hors des murs des maisons, avec l'odeur du couscous. Après des années de silence et de retenue, vécues aux côtés des papas musulmans, la voilà qui se montre un peu plus. Cette nouvelle génération essaie simplement de garder le fil, de ne pas perdre ce que leurs parents leur ont laissé, tout en cherchant sa place dans la vie d'ici en France.

1980-2025 : l'islam s'invite dans l'espace public

À partir des années 1980, avec la montée des débats sur la laïcité, le voile et l'identité, l'islam cesse d'être une réalité silencieuse, il devient un sujet public et politique qui alimente la ségrégation, la division.



Aujourd’hui, les choses bougent. On parle beaucoup de l’islam, parfois trop, dans les médias comme en politique. Chez les politiques un nouveau concept apparaît « l’islam de France », le musulman doit justifier qu’il est un bon citoyen malgré sa religion. Dans la vie de tous les jours, des jeunes, des artistes, des associations... tous essayent juste d’apaiser les tensions, de rappeler le vivre ensemble, rappeler l’histoire commune. Ce n’est pas toujours simple, il y a encore des incompréhensions, mais ça avance un peu. Peut-être qu’un jour, on arrêtera d’en faire un sujet de dé-

bat, et on verra simplement l’islam comme une partie normale de la vie française, tout bêtement.

De 1914 à ce jour, la France a cheminé entre oubli, peur et reconnaissance. Les musulmans, d’abord soldats, puis ouvriers, puis citoyens, ont accompagné son histoire.

Le regard fraternel, c’est peut-être cela, reconnaître que l’islam, loin d’être un corps étranger, est désormais une part vivante de la mémoire et de l’avenir français. Le musulman, n’a pas besoin de prouver sa citoyenneté, il est FRANÇAIS. ■



L'émir Khaled El-Djazairi & Philippe Grenier

DEUX HOMMES
SUR UN MÊME CHEMIN

Par Cheikh Ahmed Moussa

À la fin du XIX^e siècle, alors que les deux rives – l'Algérie et la France – s'échangeaient davantage des blessures que des paroles, surgirent deux figures venues de mondes opposés, comme si l'Histoire elle-même voulait offrir au Temps une seconde chance pour se comprendre.

L'un, l'émir Khaled El-Djazairi (1875), descendant de la lignée héroïque de la résistance, héritier du prestige de l'émir Abdelkader.

L'autre, Philippe Grenier (1865), médecin français originaire des terres profondes du Doubs, qui surprendra un jour la France par son turban blanc et sa foi musulmane sincère. Et bien que leurs pas aient débuté sur des sols différents, leurs trajectoires finirent par se croiser autour d'une même idée : la dignité humaine, la rencontre des valeurs et la possibilité d'un vivre-ensemble républicain et pluriel.

Et bien que leurs pas aient débuté sur des sols différents, leurs trajectoires finirent par se croiser autour d'une même idée : la dignité humaine, la rencontre des valeurs et la possibilité d'un vivre-ensemble républicain et pluriel.

1865-1875 : DEUX NAISSANCES, DEUX RIVES

Philippe Grenier naquit en 1865 à Baume-les-Dames, au sein d'une famille catholique fervente. Nul n'aurait imaginé que cet enfant de province deviendrait un jour le premier député musulman de l'histoire de France.

Dix ans plus tard, en Algérie colonisée, naissait l'émir Khaled, dans une mémoire saturée de gloire et de résistance.



Sa naissance prolongeait l'ombre majestueuse de son grand-père Abdelkader, mais son destin allait tracer une voie singulière, à distance respectueuse de la légende.

1880–1895 : LES GERMES DE LA TRANSFORMATION – CHACUN À SA MANIÈRE

Le jeune Grenier fut attiré par l'Algérie au cours de ses voyages médicaux et humanitaires. Il y apprit l'arabe, lut le Coran et s'imprégna de la culture musulmane. Il ne cherchait pas l'exotisme, mais le sens. Et c'est dans l'islam qu'il trouva un équilibre intellectuel et spirituel, au point de déclarer : « *J'ai embrassé l'islam en toute connaissance et conviction, non par caprice.* »

Dans le même temps, l'émir Khaled oscillait entre les écoles de l'occupation et la mémoire de la résistance. Formé à l'École militaire de Saint-Cyr, il devint officier de l'armée française, partagé entre un corps français et une âme algérienne, déchirée par le dilemme de la double appartenance.

1896–1898 : PHILIPPE GRENIER, LE DÉPUTÉ MUSULMAN EN AVANCE SUR SON ÉPOQUE

En 1896, Philippe Grenier fit son entrée au Parlement français : un événement sans précédent.

Un député musulman élu dans une circonscription catholique conservatrice.

À la tribune du Palais-Bourbon, il plaida en faveur des "indigènes algériens", exigeant leur pleine citoyenneté, dénonçant les spoliations de terres, et rappelant que la République n'est authentique que si elle inclut tous ses enfants, de Paris à Oran.

Pour lui, l'éducation était le rempart du progrès, et l'intégration des musulmans des colonies dans les institutions de la République constituait la meilleure protection contre l'extrémisme et la division.

Il ne redoutait pas les moqueries de ceux qui jugeaient sa pèlerinage à La Mecque comme une extravagance. Fidèle à ses convictions, il continua de soigner les pauvres, de défendre la justice sociale et de combattre l'alcoolisme, y compris dans sa propre région, productrice d'absinthe.

1914–1918 : LA GUERRE, MIROIR DU MONDE ET RÉVÉLATEUR DES CONSCIENCES

Durant la Première Guerre mondiale, l'émir Khaled servit comme officier.

Sur les champs de bataille, il découvrit la vérité crue de la mort sans nationalité.

Il comprit que si les Algériens versaient leur sang pour la France, ils avaient droit à la reconnaissance et à l'égalité.

La guerre fut pour lui une épreuve initiatique : il y vit l'injustice incarnée et décida, dès lors, de brandir la parole au lieu du fusil.



1919-1923 : L'ÉMIR KHALED, UNE VOIX ALGÉRIENNE AU CŒUR DE LA RÉPUBLIQUE

De retour en Algérie après la guerre, l'émir Khaled endossa un rôle nouveau : celui d'un homme politique réclamant l'égalité et les droits civiques pour ses compatriotes.

Il adressa à la France "Les revendications du peuple algérien", appelant à une représentation politique équitable, à la fin des discriminations et au respect de la terre et des hommes.

Sa voix dérangea profondément l'administration coloniale, qui y vit une menace. Harcelé, puis exilé en 1923, il porta jusqu'à son dernier souffle la cause de la justice.

Sans le savoir, il rejoignait ainsi Philippe Grenier dans une communauté d'idéal : tous deux avaient voulu élargir le sens de la République, et tous deux en subirent la résistance.

1926 : PHILIPPE GRENIER À PARIS – LE RÊVE ACCOMPLI TARDIVEMENT

En 1926, Philippe Grenier, déjà âgé, fut invité à la pose de la première pierre de la Grande Mosquée de Paris.

Cet événement symbolisa, à sa manière, un hommage discret à celui qui, trente ans plus tôt, avait rêvé d'une représentation musulmane au sein de la République.

Ce moment fut comme un aveu différé de la reconnaissance due à un pionnier trop en avance sur son siècle.

1936-1944 : DEUX MORTS ÉLOIGNÉES, UNE VÉRITÉ COMMUNE

L'émir Khaled mourut en exil à Damas en 1936, loin de son Algérie bien-aimée.

Philippe Grenier s'éteignit en 1944 à Pontarlier, quelques mois avant la libération de la ville...

libération opérée, ironie du sort, par des soldats algériens, fils de ceux dont il avait défendu les droits un demi-siècle plus tôt.

ÉPILOGUE : DEUX DESTINS, UNE MÊME HUMANITÉ

Philippe Grenier fut un Français musulman ; l'émir Khaled, un Algérien républicain.

Et dans notre époque où les mêmes questions ressurgissent avec plus de gravité encore, leurs figures demeurent plus que de simples repères historiques : elles deviennent des symboles vivants de la possibilité du dialogue entre les identités, et du fait que l'humanité dépasse les frontières, les langues et les appartenances.



Le Coran m'a appris

24 | À ESPÉRER CONTRE LA PEUR

Par Cheikh Khaled Larbi

Au cœur des champs de bataille, dans la boue et le froid, des mains tremblantes se joignaient pour un souffle de foi. Sous le canon et le feu, le Coran résonnait, et dans chaque prière, l'espoir se levait. Ces hommes venus du Maghreb, d'Afrique et d'Orient portaient en eux le Livre et le courage éclatant. Ainsi j'ai appris, par leurs vies et leur ardeur, que la foi est lumière, même dans la peur.

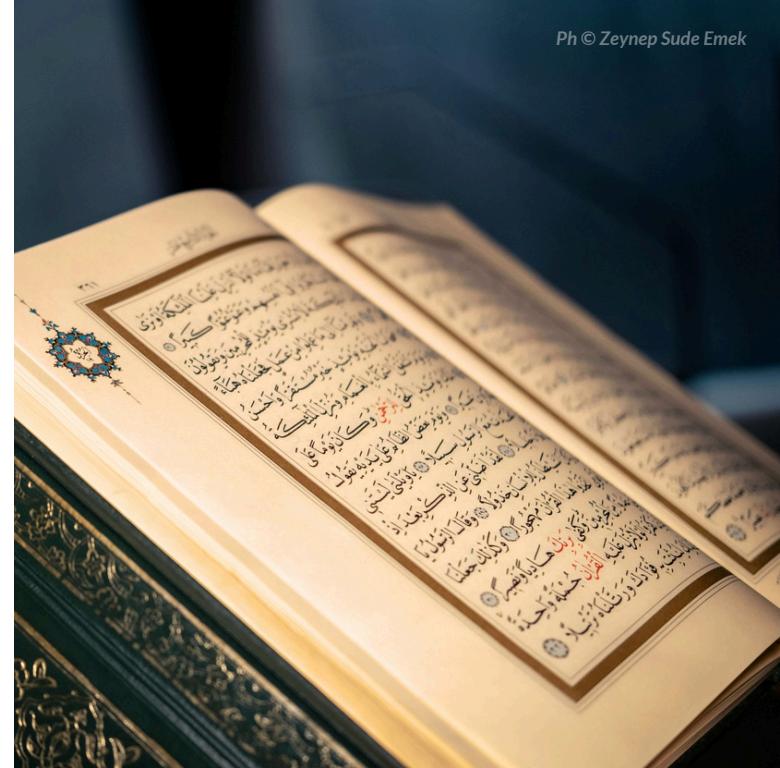
La Première Guerre mondiale fut un chaos sans précédent. Pour les soldats musulmans, le danger n'était pas seulement physique, mais aussi moral et spirituel. Les obus, le froid, la faim, la peur semblaient les écraser, mais le Coran leur offrait un refuge intérieur, un guide invisible.

« Cherchez secours dans la patience et la prière, car Dieu est avec les patients. »

S. 2, V. 153

Ces versets n'étaient pas de simples mots, mais des paroles vivantes. Un tirailleur algérien écrivait à sa mère : « Dans la nuit glaciale, je lis le Coran. Je sens la chaleur de Dieu plus forte que celle du feu. »

La foi n'effaçait pas le danger, mais elle transformait la peur en courage. Chaque soldat, en priant, se rappelait que la vie et la mort appartenaient à Allah, et que le sacrifice n'est jamais vain.



Le Coran enseigne la loyauté et la justice :

« Allah aime ceux qui remplissent leurs engagements. »

S. 9, V. 4

Même loin de leur terre natale, dans une guerre qui n'était pas la leur, ces soldats respectèrent leurs serments militaires. Ils protégèrent non seulement la France, mais aussi leurs camarades d'autres confessions, partageant vivres et couvertures. Leur loyauté ne relevait ni de la nationalité ni de la culture, mais du cœur et de la foi.

Le Prophète ﷺ disait : « Le croyant est celui à qui les gens confient leur vie et leurs biens. »

Ces hommes incarnaient ce hadith chaque jour, dans le fracas des armes et le silence de la prière. La guerre les éprouvait, mais le Coran glorifie la patience :

« Et soyez patients, car Allah est avec les patients. »

S. 8, V. 46

Un soldat marocain écrivait : « J'ai prié en regardant la pluie tomber sur nos tranchées. Chaque goutte semblait laver nos peurs. »

La patience, ici, n'était pas passivité, mais persévérance. Dans la souffrance, ces hommes trouvaient une force morale qui les rendait plus grands que la guerre elle-même.

Et dans les tranchées, musulmans, chrétiens et juifs partageaient les mêmes dangers, le même froid, les mêmes espoirs.

Leur fraternité illustrait ce verset :

« Ô hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des peuples et des tribus, pour que vous vous entre-connaissiez. »

S. 49, V. 13

Même au milieu du chaos, la prière restait leur lien le plus sacré. Certains priaient en silence, d'autres improvisaient leurs ablutions avec la pluie ou la neige.

« Dieu n'impose aucune difficulté à Son serviteur. »

S. 2, V. 286

Un officier français confia un jour : « Je voyais ces hommes s'agenouiller dans la boue, et je me disais : ce courage vient d'ailleurs que de l'acier. »

La prière devenait une source invisible de paix, une force intérieure qui leur permettait de rester humains dans l'inhumanité de la guerre.

Après la guerre, la France créa le cimetière musulman de Bobigny, un lieu de mémoire où la foi et la République se rejoignent dans la reconnaissance.

« Ceux qui font le bien et se souviennent de Dieu recevront leur récompense. »

S. 57, V. 28

Honorer ces soldats, c'est rendre justice à leur foi et à leur courage. C'est aussi rappeler que la fidélité à Dieu n'exclut pas la loyauté envers la patrie. Leur mémoire devient un pont entre les peuples, une lumière dans la conscience collective.

Le Coran n'exige pas la perfection matérielle, mais la perfection morale :

« Quiconque sauve une vie, c'est comme s'il avait sauvé toute l'humanité. »

S. 5, V. 32

Ces hommes ne cherchaient pas la gloire, mais la droiture. Ils montrèrent que la vraie grandeur réside dans la maîtrise de soi, la compassion et

la fidélité à Allah. Leur Sabil el-imân, leur chemin de foi, fut un modèle de perfection humaine et spirituelle.

Leur souvenir nous enseigne à respecter la foi dans la diversité, à pratiquer la loyauté, à transformer l'épreuve en courage et à transmettre la mémoire de nos ancêtres comme un héritage vivant.

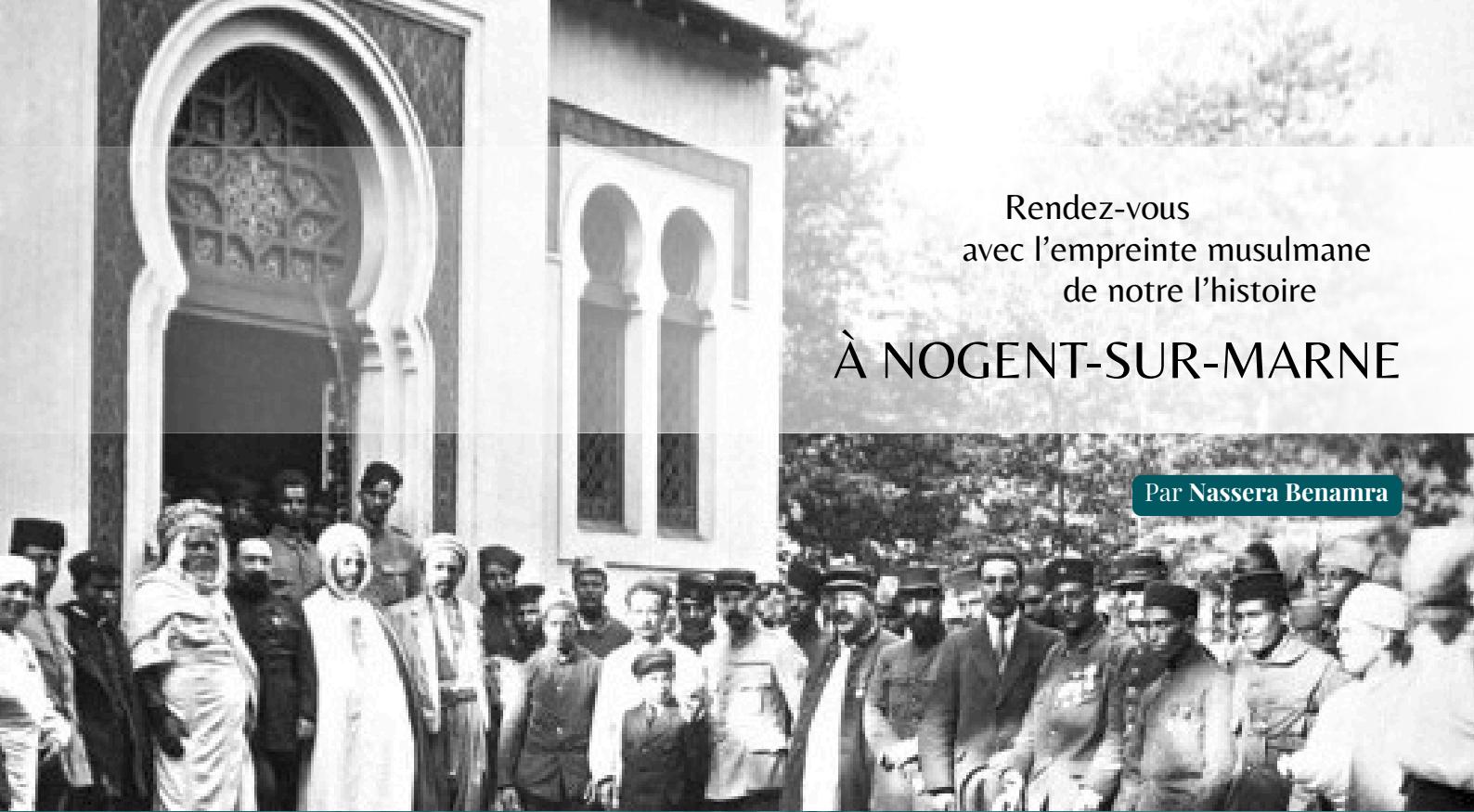


Leurs vies sont un signe, comme le dit le Coran :

« Nous faisons descendre des signes clairs pour que les gens réfléchissent. »

S. 24, V. 46

*Dans la tranchée froide, un Coran ouvert,
Les doigts gelés, mais le cœur en fer.
Chaque verset, un souffle de vie,
Chaque prière, une victoire infinie.
Le canon tonne, le ciel pleure,
Mais l'âme est forte et demeure.
Allahu Akbar, crient les coeurs silencieux,
La foi est leur armure, le courage leur feu.
Ainsi m'a appris le Coran, dans la guerre
et le silence,
Que la foi est force, patience et persévérance.
Leur mémoire veille, leur courage inspire,
Et dans chaque cœur fidèle,
leur flamme respire.*



Rendez-vous
avec l'empreinte musulmane
de notre histoire

À NOGENT-SUR-MARNE

Par Nassera Benamra

Au bois de Vincennes, près de Paris, un jardin d'essai cache une histoire presque oubliée d'un hôpital militaire où, il y a un siècle, des soldats venus des colonies étaient en convalescence. Entre des pavillons exotiques et des allées verdoyantes, une petite mosquée et une koubba racontent encore aujourd'hui la mémoire des hommes musulmans qui ont combattu pour la France, certains sont morts au champ de bataille.

À la fin de l'an 1914, le Jardin colonial de Nogent-sur-Marne change complètement de vocation et s'ouvre en salles de soins où ses allées se remplissent de blessés. Jusqu'en 1919, près de cinq mille soldats sont passés. Au début, ce sont surtout des Français, mais très vite, les troupes de tirailleurs prennent le relais.

En 1916, une mosquée en bois est construite sur le site, répondant à leurs besoins spirituels. Elle comporte un minaret, un dôme, une salle de prière orientée vers La Mecque, et un espace pour les ablutions. C'est stratégie mise en place pour répondre à la propagande allemande qui tentait d'influencer les musulmans des colonies. La mosquée est inaugurée par le ministre des Colonies, Gaston Doumergue. Des imams ve-

nus d'Algérie dirigent les prières. Lyautey, alors Résident général au Maroc, soutient symboliquement le projet et participe à la remise de décorations aux tirailleurs en mars de la même année.

Les soldats ont même célébré l'Aïd al-Adha en 1918. Ceux qui décèdent sont enterrés à proximité, dans le carré musulman du cimetière de Nogent-sur-Marne, où une koubba (tradition maghrébine) est inaugurée en 1919. Certains tirailleurs préféraient toutefois prier dehors, à l'air libre, comme le faisaient jadis dans leurs terres natales.

En 2004, aux Archives d'Outre-mer à Aix-en-Provence, un chercheur découvre une correspondance entre Émile Piat, consul en région parisienne, et le capitaine Jean Mirante, du service des Affaires indigènes à Alger. Les deux évoquaient la construction de la koubba en hommage aux soldats musulmans morts à Nogent-sur-Marne.

Cette koubba a vu le jour grâce à plusieurs initiatives qui se sont conjuguées : la reconnaissance de l'armée, l'empathie d'un consul, l'aide d'un officier en poste à Alger, le soutien d'un élu local et la générosité d'un marbrier. Tous ensemble, ils ont permis de bâtir un monument

qui dépasse la politique et qui symbolise une véritable reconnaissance.

Avec le temps, la koubba s'est dégradée. Elle s'effondre dans les années 1980. Puis, en 2011, elle est reconstruite dans le Carré militaire musulman du cimetière de Nogent-sur-Marne. Aujourd'hui encore, elle garde toute sa valeur symbolique et mémorielle.

Après 1919, l'hôpital ferme progressivement et le Jardin colonial retrouve sa vocation scientifique, et prend le nom de Jardin d'agronomie tropicale de Paris, et certains pavillons et monuments sont rénovés dans les années 2010. Disparition alors de l'hôpital militaire créé en urgence et la petite mosquée est démolie en 1926, la même année, de l'inauguration de la

Grande Mosquée de Paris par le président de la République française, Gaston Doumergue, de 1924 à 1931 pour rendre hommage aux soldats musulmans tombés pendant la guerre. Il faut ne pas oublier que Doumergue a joué un rôle important, il était ministre des Colonies en 1916, lors de la construction de la mosquée du Jardin colonial.

Aujourd'hui, de la mosquée de Nogent, il ne reste presque rien qu'une stèle, un panneau explicatif et quelques photos anciennes. Mais quand on se promène dans les allées, entre les pavillons et la verdure, on imagine encore les soldats blessés, priant, fatigués, loin de chez eux. Dans ce coin tranquille du bois, la guerre avait pourtant laissé un peu d'humanité.







LA JEUNESSE FRANÇAISE DE CONFESSION MUSULMANE

Découvrons-là

8- DES JEUNES SOLDATS MUSULMANS AU FORT DE DOUAUMONT EN 1916

Par Cheikh Abdelali Mamoun

- Ah! Salam wouldi, comment tu vas ?
- El Hamdolillah Papa, Waw ! T'es super beau aujourd'hui ! Tu vas où comme ça ?
- Dis Masha Allah ! Tu vas finir par me faire du mauvais œil avec tes Waw. Bin, tu sais bien c'est quel jour aujourd'hui ?
- Non Je vois pas.
- C'est le 11 novembre, on...
- Attends attends, je sais, on l'a étudié à l'école : le 11 novembre, c'est le jour de l'Armistice qui commémore la fin de la première guerre mondiale en 1918, c'est ça ?
- Bravo hbibi ! T'as bien suivi tes cours d'histoire-géo, mais il y a des choses que l'on ne t'enseigne pas forcément à l'école, c'est que des milliers de musulmans ont été enrôlé dans l'armée française pour contribué à l'effort de cette « drôle » de guerre ; Et que parmi eux, beaucoup sont tombé sur le champ de bataille. As-tu entendu parler du Fort de Douaumont, mon fils ?
- Euh, non Bba, c'est quoi ce Fort ?

- Et Bien si tu vas dans les Ardennes françaises et plus précisément près de la commune de Verdun, tu y découvriras la nécropole nationale, située en face de l'ossuaire de Douaumont, qui accueille un monument islamique dédié à la mémoire de ces combattants de Verdun. Le monument de style mauresque a été inauguré en 2006. Il fait face au Carré Musulman de 592 tombes de la Nécropole Nationale de Fleury, devant Douaumont, qui comporte 16 142 tombes.

Douaumont est l'un des lieux emblématiques de la bataille de Verdun en 1916 : Pris par les troupes allemandes en février, il est repris par les Français en octobre de la même année.

En effet, en octobre 1916, au Chemin des Dames, le 43ème Bataillon de Tirailleurs Sénégalaïs participa aux combats de cette Bataille jusqu'à la victoire et il recevra comme reconnaissance la Croix de Guerre avec palme.

Eh oui mon fils, c'est finalement près de 600.000 tirailleurs, goumiers et spahis et autres zouaves, venus des 3 pays du Maghreb, mais aussi d'Afrique sub-saharienne, qui ont porté les armes et l'uniforme français lors de la « Grande » Guerre ; environ 70.000 soldats de confession musulmane, dont 28.000 ne se relèveront pas.



Ces régiments composés de soldats musulmans vont subsister sur tout le territoire national bien après la première guerre, et jusqu'à la seconde guerre mondiale.

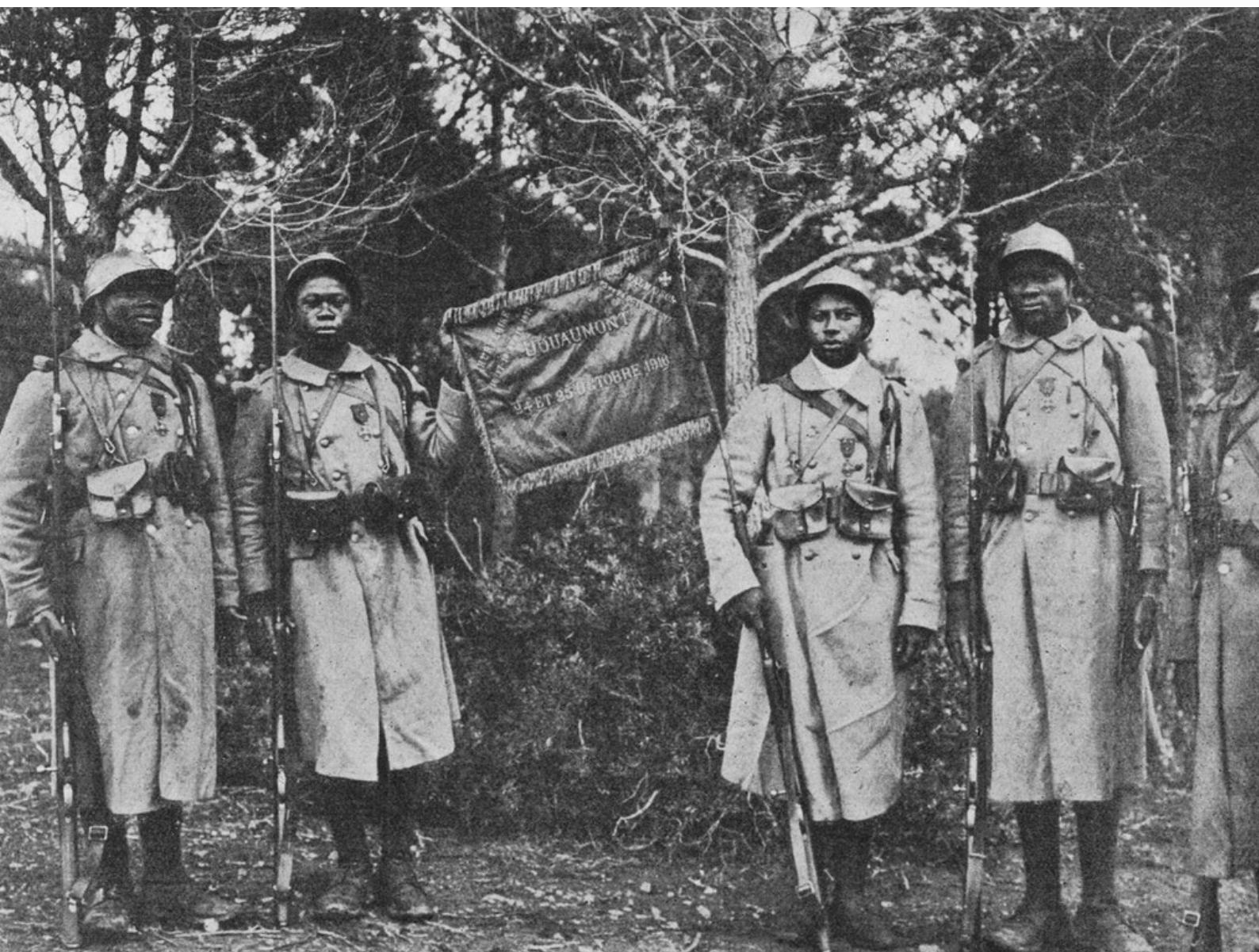
Prenons comme exemples où en 1936 on trouvait encore en France des régiments de tirailleurs nord-africains en France, comme à Châteauroux, Châtellerault et Angers. A Périgueux et Bergerac, Épinal et St Dié, mais aussi à Toul et Morhange.

On découvrira aussi des régiments musulmans à Sarrebourg, Avignon, Tarascon, Arles, mais aussi à Sathonay, Chambéry ou à Bonifacio.

Il faut commémorer toute cette histoire mon fils pour ne pas que l'on oublie le sacrifice de ces hommes, comme on a longtemps occulté cette histoire authentique de 300 à 400 tirailleurs sénégalais qui se sont battus pour la France et qui ont été massacrés par leurs officiers, simplement parce qu'ils réclamaient leur salaire. C'est ce qui s'est passé à Thiaroye, au Sénégal, en 1944.

Bon, il est temps que j'y aille.

- Attends moi Bba, moi aussi je viens avec toi, tu m'as trop motivé.







Prêtres et civils polonais arrêtés par les nazis à Bydgoszcz, en Pologne, le 9 septembre 1939

L'armistice de 1918 inaugure une période inédite de rapprochements entre catholiques et protestants, dépassant même l'opposition franco-allemande. Mais la montée du nazisme divise les chrétiens et reportera les efforts œcuméniques après la Seconde Guerre mondiale.

Le 11 novembre 1918, l'Armistice signe la fin de quatre années de guerre qui a impliqué des combattants de nombreuses confessions. « On peut penser que la guerre a permis des rencontres, explique le théologien catholique François Euvé, directeur de la revue *Études*. Le fait d'être ensemble dans les tranchées, de se rencontrer entre catholiques et protestants, a créé des liens sur un plan personnel et cela faisait penser qu'on pouvait faire un bout de chemin ensemble. » Les initiatives œcuméniques ont connu une forte accélération durant l'entre-deux-guerres, parvenant parfois à dépasser les oppositions nationales.

L'armistice permet d'abord de reprendre un processus commencé avant la guerre. Les missionnaires chrétiens, notamment en Afrique, se heurtaient à des difficultés. Comment être convaincants aux yeux des non-chrétiens lorsque les chrétiens eux-mêmes sont si divisés ? Tel fut le premier moteur de rapprochement. En 1925, le mouvement protestant « Life and Work » se réunit pour la première fois à Stockholm. D'inspiration luthérienne, il a pour objectif de rapprocher les chrétiens par l'action sociale. « On a pensé, et cela dès l'aurore du chris-

Résonances abrahamiques

6 | APRÈS 1918, L'ŒCUMÉNISME À L'ÉPREUVE DU NAZISME

Par Raphaël Georgy

tianisme social, que là où les doctrines séparent, voire opposent, les actions d'ordre social peuvent rassembler les témoins de différentes confessions et même de différentes religions, sans oublier les agnostiques luttant pour un humanisme athée », analyse le théologien protestant Laurent Gagnebin, interrogé par Iqra. Ce rassemblement œcuménique réussit à dépasser les anciennes oppositions, les Églises protestantes allemandes envoyant une délégation. Humiliés par la défaite de 1918, les protestants allemands utilisent la tribune de Stockholm pour contester les termes de la paix et appellent à condamner le Traité de Versailles.

Un autre mouvement œcuménique protestant, « Foi et Constitution », se crée à Lausanne en 1927 à l'initiative de l'évêque anglican Charles Brent. Cette fois-ci, il aborde les questions doctrinales et théologiques. Le prêtre catholique allemand Max Josef Metzger participe à cette conférence et deviendra un pionnier de l'œcuménisme en Allemagne. Une délégation orthodoxe participe également, composée de théologiens russes émigrés à Paris après la révolution bolchevique de 1917, comme l'éminent Père Serge Boulgakov qui fonde l'Institut Saint-Serge à Paris, toujours en activité.

« Pour le pape Pie XI, il n'y a qu'une seule Église et c'est l'Église catholique »

Mais en 1928, l'Église catholique prend ses distances avec le mouvement œcuménique. Le pape Pie XI répond aux invitations qui lui

avaient été faites par l'encyclique *Mortalium Animos*, qui condamne l'œcuménisme moderne. « Pour le pape Pie XI, il n'y a qu'une seule Église et c'est l'Église catholique », précise François Euvé. Il faudra attendre le concile Vatican II pour qu'il y ait le désir de s'engager officiellement. » Pour le pape, la seule unité possible était le retour des « chrétiens séparés » dans le giron catholique romain. Cela n'empêchera pas plusieurs initiatives catholiques de se tenir, tout en évitant soigneusement une confrontation directe avec Rome. En 1936, l'abbé Paul Couturier, à Lyon, transforme la prière traditionnelle pour le retour des chrétiens séparés en une semaine de prière « pour l'unité ». On ne prie plus pour la conversion des protestants, mais avec eux. Cette semaine est toujours marquée de nos jours par des initiatives œcuméniques. En 1937, le même Paul Couturier fonde le Groupe des Dombes, composé de 40 théologiens, 20 protestants et 20 catholiques. Ce groupe a publié de nombreux documents doctrinaux substantiels et continue de se réunir. La même année, le père dominicain Yves Congar publie *Chrétien désuni*, où il soutient que, si l'Église catholique reste le seul lieu de l'unité visible, elle ne peut prétendre le démontrer sans se réformer elle-même. Le père Congar sera choisi, quelques décennies plus tard, pour rédiger les documents préparatoires au concile Vatican II. Mais de nouvelles difficultés allaient bientôt voir le jour sur le chemin de l'œcuménisme.

Le père Yves Congar



Le pape Pie XI

À l'arrivée d'Hitler au pouvoir en 1933, l'Église catholique est la plus méfiante envers le national-socialisme. Certains évêques ont même interdit aux fidèles de rejoindre le parti avant 1933. Le régime nazi a négocié avec l'Église catholique un concordat censé protéger ses organisations en Allemagne. Mais il n'en fut rien. Les persécutions contre les associations de jeunesse catholiques, la presse et le clergé ont commencé presque immédiatement. Face à ces violations, le pape Pie XI publie l'encyclique *Mit brennender Sorge* ("Avec une brûlante inquiétude") rédigée exceptionnellement non en latin, mais en allemand. Elle est distribuée clandestinement à toutes les paroisses et lue en messe le dimanche des Rameaux au nez et à la barbe de la Gestapo. Elle dénonce le culte de l'État et du chef, le "mythe de la race et du sang" comme une idolâtrie.



Le pasteur Dietrich Bonhoeffer

Idolâtrie nazie

L'Église protestante allemande n'affichera pas la même résistance. Le régime nazi parvient à faire élire en son sein des représentants favorables au pouvoir dès 1933. La résistance s'organisera donc à travers la création de « l'Église confessante » qui publie en 1934 la Déclaration de Barmen. Ce texte de résistance spirituelle, rédigé notamment par le théologien réformé Karl Barth, condamne le nazisme comme une idéologie totalitaire et païenne. Elle souligne que Dieu est le « Père de tous », Jésus est « frère des pauvres », et l'Esprit de Dieu est « esprit de liberté, de justice et de paix ». Le pasteur Dietrich Bonhoeffer fait partie des plus

militants de cette Église, favorable à une action politique directe. Il utilise ses contacts œcuméniques pour informer les Alliés des plans de la résistance allemande. Il est arrêté en avril 1943 pour son implication dans la conspiration qui tenta d'assassiner Hitler le 20 juillet 1944. De 1938 à 1945, 2720 prêtres, pasteurs, moines et séminaristes ont été internés au camp de concentration de Dachau. La majorité de ces religieux sont catholiques.

En 1937, le régime nazi interdit aux Allemands de participer à la nouvelle rencontre œcuménique de « Life and Work » à Oxford. Le président de la Fédération protestante de France, le pasteur Marc Boegner, y déclare que le plus grand service que l'Église puisse rendre à la nation n'est pas de la suivre aveuglément, mais de « tester rigoureusement toutes les revendications de l'intérêt national par son Évangile ».

Un nouveau comité prépare pour 1941 la fondation d'un « Conseil œcuménique des Églises », qui jouera plus tard un rôle crucial. Mais la guerre éclate, mettant un nouveau coup d'arrêt à la longue marche vers l'œcuménisme. Ce Conseil ne verra le jour qu'en 1948. ■

Le père René Giraudet, déporté au camp de concentration d'Oranienbourg-Sachsenhausen, disant la messe dans les bois de Berlin





SABIL AL-IMAN

*éclats spirituel
de la semaine*

85

QUAND LA FOI
TRAVERSAIT
LES TRANCHÉES...



Sous la pluie et les obus, des hommes priaient. Sous la terreur et le tonnerre, des cœurs espéraient. Ils s'appelaient Ahmed, Ali, Moussa ou Omar. Leurs visages étaient sombres de boue mais lumineux de foi. Ils parlaient l'arabe, le peul, le berbère, le wolof, mais sur leurs lèvres se mêlait une seule parole : *Lâ ilaha illâ Allah.*

Dans la fureur du monde, ils portaient la douceur du ciel. Et quand la guerre effaçait les nations, eux gravaient la fidélité dans le Livre de Dieu. Ainsi marchaient-ils, soldats de France et serviteurs du Très-Haut, témoins d'une humanité blessée mais debout. Telle fut leur voie : *Sabil al-Imân* : le chemin de la foi.

La boue collait aux bottes comme la peur au cœur. Les obus déchiraient le ciel, les rats rongeaient les vivres, et la mort guettait chaque souffle. Pourtant, au milieu de cet enfer, des hommes se levaient, faisaient leurs ablutions dans l'eau glacée d'un casque, étendaient un mouchoir sur la terre humide, et priaient. Leur prière ne demandait pas la victoire mais la paix, non pas la survie mais la dignité.

Le capitaine Charles Mangin écrivit : « *J'ai vu des musulmans prier sous le feu des mitrailleuses. Leur foi est une cuirasse que rien ne perce.* »

Cette lumière intérieure puisait dans le Coran :

« Ô vous qui croyez ! Cherchez secours dans la patience et la prière, car Dieu est avec les patients. »

S. 2, V. 153

Leur patience n'était pas résignation, mais résistance ; leur prière, une force tranquille. Ils savaient que mourir pour la loyauté n'est pas périr, mais vivre autrement.

Ces hommes venus d'Algérie, du Maroc, de Tunisie, du Sénégal ou d'Égypte n'étaient pas des mercenaires. Ils étaient musulmans et soldats de France. Certains n'avaient jamais vu Paris, mais tous partageaient un même idéal : l'honneur.

Leur fidélité envers Dieu rejoignait celle envers la République. Le cheikh Si Kaddour Benghabrit dira plus tard : « *Ces hommes ont mêlé leur sang à celui des fils de France. Ils ont montré que la foi islamique ne s'oppose pas à la fidélité républicaine.* »

Ils priaient Allah el-'Adl, Dieu le Juste, et servaient une nation qui proclamait « Liberté, Égalité, Fraternité ». Deux fidélités, un seul esprit : la dignité.

Après la guerre, la France créa le cimetière musulman de Bobigny, inauguré en 1937. Sur les pierres, on lit en arabe : « *Ici repose un soldat musulman mort pour la France.* » Ce lieu silencieux relie la foi et la République, le ciel et la terre. Il rappelle que la laïcité, dans son esprit, n'est pas le rejet de Dieu, mais la garantie de la liberté de croire. Ces soldats l'avaient compris avant que l'on parle de « vivre-ensemble ». Ils prouvaient que l'islam est une école du respect, de la droiture et du service.

La guerre fut pour eux l'école du *tawakkul*, la confiance totale en Dieu.

Le Prophète ﷺ disait : « *Le fort n'est pas celui qui*



terrasse son adversaire, mais celui qui se maîtrise dans la colère. »

Et ces jeunes tirailleurs, qui refusaient de tirer sur un prisonnier ; ces blessés qui partageaient leur pain avec un camarade chrétien ; ces soldats qui invoquaient Dieu avant l'assaut, tous avaient compris que la perfection humaine n'est pas dans la victoire, mais dans la fidélité au bien.

Le Coran ne glorifie pas la guerre, mais la paix.

« **Combattez dans le sentier de Dieu ceux qui vous combattent, mais ne transgressez pas. Car Dieu n'aime pas les transgresseurs.** »

S. 2, V. 190



Dans les tranchées, leur combat n'était pas contre des hommes, mais contre la peur et la haine. Quand les bombes tombaient, c'est le dhikr Allah, le souvenir de Dieu, qui résonnait le plus fort. Leur foi n'était pas un cri, mais une lumière.

Aujourd'hui, se souvenir d'eux, c'est redonner sens à la fraternité. Ils servirent une République parfois injuste sans jamais haïr. Ils portèrent le nom de Dieu sans jamais le brandir contre quiconque. Ils prouvèrent que la foi sincère mène toujours au service du bien commun.

« **Dieu ne fait point perdre le salaire de ceux qui font le bien.** »

S. 9, v. 120

Leur mémoire devrait être enseignée, honorée, transmise. Ils vinrent d'ailleurs, mais reposent ici. Ils parlèrent d'un autre ciel, mais défendirent cette terre. Ils combattirent avec foi, moururent avec dignité, et laissèrent à la France une leçon d'humanité. Leur sang a tracé sur le sol un mot que la pluie n'efface pas : fidélité.

Et quand le vent d'automne passe sur les tombes de Bobigny, il murmure encore :

« **Ceux qui croient et font le bien, Dieu leur donnera deux parts de Sa miséricorde.** »

S. 57, v. 28

Ils furent soldats de la France, témoins de l'islam, artisans d'une humanité réconciliée. Et leur foi, encore, veille sur nos mémoires, comme une prière suspendue entre le ciel et la patrie.



Invocation

”

Ô Allah,

**Ô Toi, Seigneur des cieux et des âmes,
Toi qui inscris les noms dans le Livre de la Vie,
Nous Te confions la mémoire de ces hommes
tombés loin de leur terre,
ces soldats musulmans qui ont versé leur sang
sur des champs étrangers,
dans le froid, la peur et le silence des tranchées.**

**Ils ont prié dans le secret de la nuit,
rappelé Ton Nom entre deux rafales,
et porté, au cœur de la guerre, la lumière de la foi.**

**Ô Allah, Toi qui sais ce que cachent les cœurs,
accorde-leur la miséricorde et la paix éternelle,
et fais de leur souvenir une semence
de fraternité entre les peuples.**

**Fais que nos mémoires ne s'effacent pas,
que nos commémorations ne soient pas que des cérémonies,
mais des leçons d'humanité, de justice et de reconnaissance.
Inspire à nos générations la gratitude envers ces fils d'Islam,
venus d'Afrique, du Maghreb, du Levant,
pour défendre une terre qui n'était pas la leur,
mais une cause qu'ils croyaient juste — la liberté.**

Amîn



Le Hadith de la semaine

81 | LORSQUE LA VIE DEVIENT PLUS PRÉCIEUSE QUE CE BAS MONDE LA SACRALITÉ DU SANG EN ISLAM

Par Cheikh Younes Larbi

D'après El-Barâ' ibn 'Azib (qu'Allah l'agrée), le Messager d'Allah ﷺ a dit :

« *La disparition du monde entier est plus légère auprès d'Allah que le sang d'un homme versé injustement.* »

RAPPORTÉ PAR EN-NASA'I, ET-TABARANI,
EL-BAZZÂR ET D'AUTRES.
HADITH AUTHENTIQUE PAR CORROBORATION

Ce noble hadith établit une mesure précise de la valeur de la vie dans la balance divine : si l'on comparait la perte de la totalité du monde, avec ses royaumes, ses richesses et ses empires, au meurtre injuste d'une seule âme, ce dernier serait bien plus lourd et plus grave auprès d'Allah. Ainsi, la protection de la vie humaine n'est pas une simple vertu morale, mais un objectif suprême de la Shari'a, qui prime sur bien des intérêts matériels ou politiques qui se dressent parfois au-dessus de la dignité et de la vie de l'être humain.

Les textes du Coran et de la Sunna concordent pour affirmer ce principe fondamental. Allah le Très-Haut dit : « Et ne tuez point la vie qu'Allah a rendue sacrée, sauf en toute justice. » (El-Isra', v. 33) Et le Prophète ﷺ a dit : « Le premier jugement rendu entre les hommes au Jour de la Résurrection sera le sang versé. » (Mouslim).



Ph © hussam eldeen

Il est profondément consternant et regrettable que notre époque soit marquée par des scènes de sang et de violence qui rappellent la gravité de ce que la Révélation a interdit. Le monde assiste impuissant aux massacres perpétrés à Ghaza, où des innocents, des enfants et des familles entières sont fauchés sans distinction, et aux tragédies du Soudan, où des conflits politiques se sont transformés en guerre civile dévastatrice. Ces drames ne sont pas de simples événements géopolitiques : ils sont des plaies ouvertes dans la conscience de la Umma, un rappel douloureux que la parole du Prophète ﷺ demeure actuelle et universelle, et que le mépris pour la vie humaine est l'une des plus graves déviations du chemin tracé par Allah, exalté soit-Il.

Les causes de l'effusion du sang sont multiples et varient selon les temps et les lieux. La Shari'a a déjà identifié ses racines intérieures : l'envie, la cupidité, la recherche du pouvoir, les fanatismes tribaux ou partisans, la colère, l'impulsivité et la prolifération des armes. S'y ajoutent des facteurs extérieurs qui attisent les conflits : les intérêts internationaux, le commerce des armes, les manipulations médiatiques, et la polarisation identitaire.

Cependant, au-delà de ces facteurs, la racine la plus profonde du mal demeure la faiblesse de la foi et de la conscience morale. Quand le sens du sacré s'efface des cœurs, les interdits deviennent relatifs, les valeurs se corrompent, et l'homme se transforme en ennemi de son semblable.

C'est pourquoi le discours islamique contemporain doit aborder ces causes avec méthode, discernement et réalisme, en alliant enseignement religieux équilibré, intégration sociale

harmonieuse, lutte contre la précarité et l'exclusion, et dialogue entre les générations. Le musulman vivant en Occident assume ainsi une double responsabilité : préserver la sacralité de la vie selon la loi divine, et respecter en même temps les lois du pays d'accueil, qui visent elles aussi à protéger la vie et la dignité humaines. Cette convergence entre la Shari'a et les valeurs universelles du droit constitue un fondement solide pour édifier une société pacifique, fondée sur la confiance et le respect mutuel.

Nous affirmons constamment que le droit islamique, dans sa structure fondée sur les *maqâsid* (les finalités supérieures de la loi), accorde une place éminente aux droits des êtres humains ('ibād). Il établit que le sang versé injustement ne peut être pardonné qu'à bon droit : soit par le *Qiṣāṣ* (représailles équitables), soit par la *Diya* (indemnisation), soit par le pardon. Dès lors, le croyant sincère ne doit pas seulement s'abstenir de toute forme de violence, mais aussi agir activement pour la combattre sur les plans intellectuel, éducatif et social.

C'est un devoir religieux et civique que d'encourager et de soutenir toute initiative visant à protéger la vie et la dignité humaine. Car la sauvegarde du sang ne se réalise pas uniquement par les prêches et les sermons, mais par l'action collective et institutionnelle : des mosquées éclairées qui forment les consciences, des centres éducatifs qui inculquent les valeurs authentiques de l'Islam, et des associations culturelles et sociales qui œuvrent à la prévention de la radicalisation et à la promotion de la paix.

Ainsi, la mosquée, surtout en Europe, n'est plus un simple lieu de culte : elle est devenue un foyer de formation, de citoyenneté et de réforme sociale. Les imams, les prédicateurs et les éducateurs doivent y articuler les enseignements du texte sacré aux réalités contemporaines, tout en proposant des alternatives concrètes qui préservent les jeunes générations des cercles de la haine et de la violence.

Le vrai du faux

PROPOS POPULAIRE, ET NON HADITH :

59 | 'LE VÉRITABLE PARDON N'ÉMANE QUE DU PUISSANT'

Par Cheikh Rachid Benchikh

Bien souvent, dans les cercles de dévotion et de prédication, ou à travers les médias, on entend des paroles presque proverbiales que beaucoup prennent, à tort, pour des hadiths authentiques. Ainsi se produit une confusion entre la Révélation infaillible et la sagesse humaine. Du fait de cette méprise, de nombreux propos ont été attribués au Prophète ﷺ alors qu'il ne les a jamais tenus. C'est pour éviter toute confusion qu'est née votre rubrique intitulée : « Propos populaires, mais non Hadith prophétique », afin d'aider à distinguer entre la maxime ou la formule répandue, et le hadith prophétique véritablement transmis. Et le titre du numéro de cette semaine est : « **Le véritable pardon est celui du puissant** ».

Cette expression brève, et même simple, recèle une profondeur morale et une noblesse humaine telles qu'elles en font une véritable règle d'éducation spirituelle et sociale. C'est d'ailleurs cette portée élevée qui a conduit beaucoup à la considérer, à tort, comme un Hadith prophétique. En réalité, il s'agit d'une parole rapportée dans les ouvrages de littérature et de sagesse, attribuée tantôt à l'imam Ali ibn Abi Talib, qu'Allah l'agrée, tantôt à 'Omar ibn el-Khattab, qu'Allah l'agrée également, lequel aurait dit : « *Le plus noble des par-dons est celui qu'on accorde quand on en a le pouvoir.* » Le sens en est clair : le pardon n'est une vertu que lorsqu'il naît de la force. C'est lorsque l'homme peut se venger, mais choisit plutôt la clémence, que son acte prend toute sa valeur morale, car



un tel pardon procède alors d'une grandeur intérieure et d'une miséricorde authentique, non de la faiblesse ni de la peur.

Si l'on analyse le fond et la portée de ce propos, on découvre qu'il s'agit d'une maxime d'une grande profondeur : le pardon dans la puissance est une véritable épreuve pour l'âme. Il met à l'épreuve la capacité de l'être humain à maîtriser ses impulsions et à dominer ses émotions face à la tentation de la vengeance. Car c'est au moment où l'on détient la force que se révèle la véritable nature de l'homme : ou bien il se laisse dominer par ses passions et cède à la violence, ou alors, il triomphe de lui-même en choisissant le pardon.

De ce fait, les sages ont affirmé : le plus fort n'est pas celui qui use de sa force, mais celui qui se contient dans la colère, qui peut punir mais pardonne, et qui, malgré l'injustice, accorde son pardon. » Ainsi, le pardon dans la puissance n'est pas une faiblesse, mais bien le sommet de la force spirituelle. Le fort est celui qui triompe des autres ; mais le plus fort encore est celui qui triompe de lui-même.

D'un point de vue social, cette valeur contribue à bâtir une société fondée sur la miséricorde et la tolérance. Elle empêche la spirale de la vengeance, qui engendre la haine, et fait du pardon un moyen de réconciliation et de réforme, non une marque de faiblesse ou d'humiliation. Et bien que cette parole ne soit pas un hadith, le Coran et la Sunna abondent en enseignements qui en confirment le sens et en exaltent la vertu.

Ainsi, Allah, exalté soit-Il, dit dans le noble Coran :

« Ceux qui répriment leur colère et pardonnent aux gens, et Allah aime les bienfaisants. »

SOURATE EL IMRAN, VERSET 134

Ceux-là mêmes qui répriment leur colère alors qu'ils auraient le pouvoir de l'exprimer sont les véritables bénéficiaires de l'amour divin. Et Allah, exalté soit-Il, dit encore :

« Celui qui pardonne et rétablit la concorde verra sa récompense auprès de Allah. »

SOURATE ECH-CHOURA, VERSET 40

Dans la Sunna, le Prophète ﷺ a dit : « *Les biens ne diminuent point à cause d'une aumône, et Allah n'accorde à un serviteur, pour son pardon, qu'un surcroît de noblesse.* » (Rapporté par Mouslim) C'est-à-dire que celui qui pardonne voit sa dignité grandir, aussi bien dans le cœur des hommes qu'auprès du Seigneur des mondes. Et lors de la Conquête de La Mecque, le Prophète ﷺ nous offrit une leçon vivante du pardon dans la puissance, alors qu'il se trouvait au sommet de la victoire et de la maîtrise. Il dit à ceux-là mêmes qui l'avaient persécuté : « *Allez, vous êtes libres.* » Ce moment demeure l'exemple éternel et lumineux du « *pardon dans la puissance* », où la miséricorde triompha de la vengeance et l'humanité de la colère.

En somme, bien que la parole « Le véritable pardon est celui du puissant » ne soit pas attestée comme un hadith du Prophète ﷺ, son essence est profondément enracinée dans l'enseignement coranique et prophétique.

Le pardon n'est pas une faiblesse : c'est une force de la foi, qui discipline l'instinct, élève l'âme et fait de l'homme le reflet du Nom divin El 'Afuw, Le Clément, Celui qui efface. Ainsi, lorsque le croyant pardonne alors qu'il a le pouvoir de punir, il éduque son âme à la pureté du monothéisme, renonçant à son droit personnel non par impuissance ni par ostentation, mais par quête du seul agrément d'Allah.

Plus que jamais aujourd'hui, en ces temps de querelles et de divisions, nous avons besoin de ranimer cette vertu sublime, afin de rendre à notre société son âme, à nos coeurs leur pureté, et à l'être humain sa pleine humanité. Le pardon dans la puissance... voilà le signe de la vraie force, non de la faiblesse, l'emblème des nobles, non pas des impuissants.



Ph © Zurijeta

Récits célestes

63 | L'HISTOIRE DES GENS DU FOSSÉ

Par Cheikh Mohamed Amine Haddou

Parmi les récits des croyants rapportés dans le Noble Coran, figure celui des « *Gens du Fossé* ». Il s'agit d'un peuple originaire de Najran, au Yémen. Ces hommes et ces femmes étaient croyants : ils suivaient la religion du Messie, Jésus fils de Marie, que la paix soit sur lui. Mais leur peuple, lui, était polythéiste. Alors, il advint ce que Dieu, exalté soit-Il, nous a raconté dans Son Livre :

« **Maudits soient les gens du fossé, du feu pourvu de combustible, lorsqu'ils s'y tenaient assis, témoins de ce qu'ils faisaient subir aux croyants. Et ils ne leur reprochaient que d'avoir cru en Allah, le Tout-Puissant, le Digne de louange, à qui appartient la royauté des cieux et de la terre. Et Allah est témoin de toute chose.** »

SOURATE AL-BURŪJ, VERSETS 4 À 9

Selon Souhayb, qu'Allah soit satisfait de lui, le Messager d'Allah ﷺ a dit (rapporté par l'imam Muslim dans son Ṣaḥīḥ, hadith n° 3005) : « Il y avait, parmi ceux qui vous ont précédés, un roi qui avait à son service un magicien. Quand ce magicien devint vieux, il dit au roi : « J'ai vieilli, envoie-moi un jeune garçon afin que je lui enseigne la magie. » Le roi lui envoya donc un jeune homme pour recevoir son enseignement. Sur le chemin, ce jeune homme rencontrait un moine et s'asseyait auprès de lui pour écouter ses paroles, qui lui plurent beaucoup. Dès lors,



Ph © Muhammad Syahroyni

chaque fois qu'il se rendait chez le magicien, il passait d'abord voir le moine et s'asseyait auprès de lui. Mais lorsqu'il arrivait en retard chez le magicien, celui-ci le frappait. Le garçon se plaignit alors au moine, qui lui dit : « Quand tu crains le magicien, dis-lui : Ma famille m'a retenu. Et quand tu crains ta famille, dis-leur : Le magicien m'a retenu. »

Alors qu'il poursuivait ainsi sa double fréquentation du magicien et du moine, le jeune garçon rencontra un jour une énorme bête qui bloquait le passage et empêchait les gens d'avancer. Il se dit alors : « Aujourd'hui, je saurai qui du magicien ou du moine détient la vérité. » Il prit une pierre et dit : « Seigneur, si l'enseignement du moine t'est plus agréable que celui du magicien, fais que cette bête meure, afin que les gens puissent passer. » Puis il lança la pierre, qui atteignit la bête et la tua.

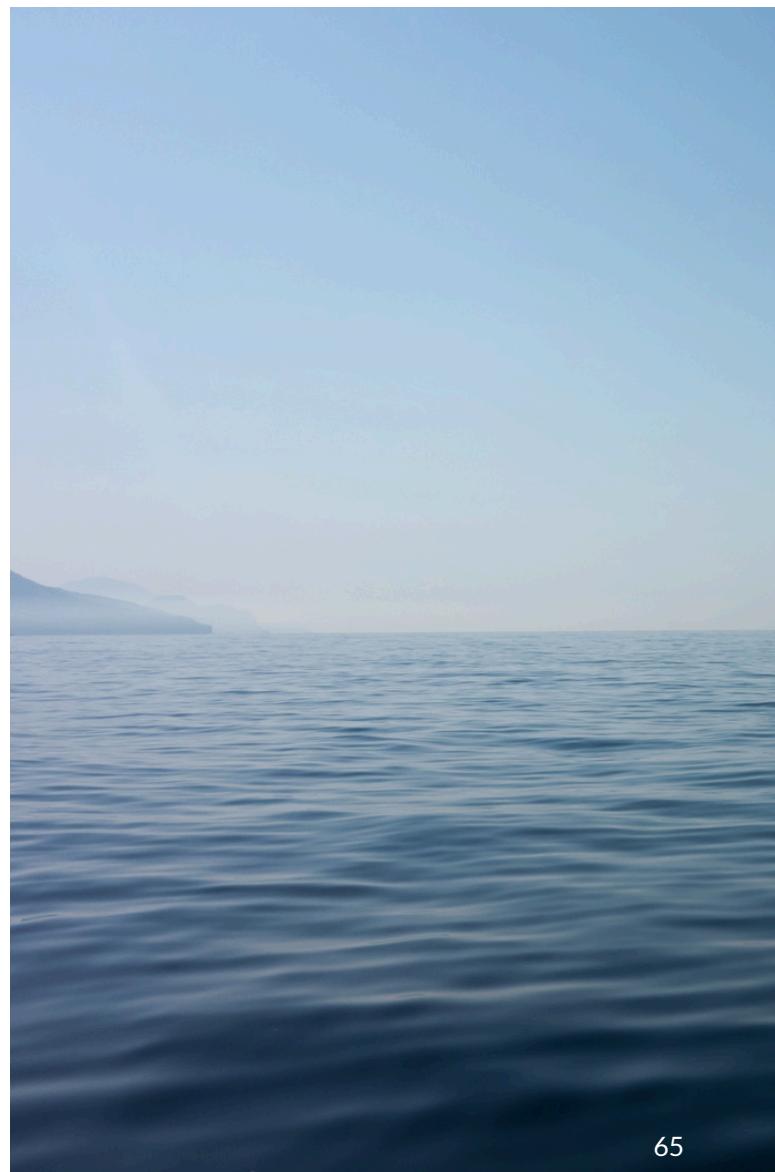


Les gens purent ainsi continuer leur route. Le jeune garçon retourna alors auprès du moine et lui raconta ce qui s'était passé. Le moine lui dit : « Mon enfant, aujourd'hui tu es meilleur que moi. Ton affaire a atteint un degré que je vois de mes propres yeux. Sache cependant que tu vas être mis à l'épreuve. Et lorsque tu le seras, ne révèle pas mon identité. »

Le jeune garçon, par la permission d'Allah, guérissait l'aveugle-né et le lépreux, et soignait les gens de toutes sortes de maladies. Un jour, un courtisan du roi, qui avait perdu la vue, entendit parler de lui. Il vint donc à sa rencontre, apportant avec lui de nombreux présents, et lui dit : « Tout ceci est à toi, si tu me rends la vue. » Le garçon répondit : « Je ne guéris personne ; c'est Allah seul qui guérit. Si tu crois en Lui, j'invoquerai Allah pour toi, et Il te rendra la vue. » L'homme crut donc en Allah, et le garçon pria pour lui : Qu'Allah le guérisse. Plus tard, cet homme se rendit auprès du roi et s'assit près de lui, comme il en avait l'habitude. Le roi, étonné, lui demanda : « Qui t'a rendu la vue ? » Il répondit : « Mon Seigneur. » Le roi repliqua : « As-tu donc un autre seigneur que moi ? » L'homme répondit au roi : « Mon Seigneur et le tien, c'est Allah. » Alors le roi se mit en colère, le fit arrêter et le tortura sans relâche, jusqu'à ce qu'il lui indique le jeune garçon. On fit donc amener le garçon. Le roi lui dit : « Mon enfant, ta magie est allée bien loin ! Tu guéris l'aveugle-né et le lépreux, et tu fais toutes sortes de prodiges ! » Le garçon répondit calmement : « Je ne guéris personne ; c'est Allah qui guérit. » Le roi, furieux, ordonna qu'on le torture à son tour, jusqu'à ce qu'il lui révèle l'existence du moine.

On fit alors venir le moine et on lui ordonna : « Renie ta foi ! » mais il refusa. Alors le roi fit venir une scie et la plaça au milieu de sa tête ; on la fit descendre jusqu'à ce que son corps fût fendu en deux. On fit alors venir le jeune garçon et on lui dit : « Renie ta foi ! » mais il refusa. Le roi le confia alors à quelques-uns de ses hommes et leur ordonna : « Emmenez-le sur telle montagne. Montez avec lui jusqu'à son sommet ; s'il revient sur sa religion, laissez-le, sinon jetez-le du haut de la montagne. »

Ils partirent donc et montèrent avec lui. Arrivés au sommet, le garçon pria : « Seigneur, protège-moi d'eux comme Tu le veux. » Alors la montagne se mit à trembler, et ils tombèrent tous dans le vide. Le garçon, sain et sauf, revint à pied vers le roi. Le roi, stupéfait, lui demanda : « Que sont devenus tes compagnons ? » Il répondit : « Allah m'a protégé d'eux. » Furieux, le roi le remit entre les mains d'un autre groupe d'hommes et leur ordonna : « Emmenez-le sur un bateau, gagnez le large ; s'il renie sa religion, relâchez-le, sinon jetez-le à la mer. » Ils embarquèrent avec lui. En pleine mer, le garçon pria encore : « Seigneur, protège-moi d'eux comme Tu le veux. » Alors le bateau chavira, tous ses compagnons se noyèrent, et le garçon revint une fois de plus, marchant, jusqu'au roi. Le roi lui demanda : « Que sont devenus tes compagnons ? »





3 | LA MORT ASSISTÉE : ENTRE ILLUSION ET MISÉRICORDE

Par Cheikh Younes Larbi

Chers lecteurs, nous vous retrouvons pour la troisième fois dans cette rubrique, où nous examinons les questions de l'homme contemporain à la lumière de la Charia et de la raison, afin de discerner où réside la vérité. Le sujet de ce numéro porte sur ce que l'on appelle aujourd'hui « la mort assistée », une problématique où se mêlent le sentiment humain et la norme morale, présentée au nom de la miséricorde et de la compassion, alors qu'elle contient en elle-même un sens de disparition.

RÉPONSE

Ce que l'on désigne aujourd'hui sous le terme de « mort assistée » constitue en réalité une atteinte à l'un des droits les plus sacrés qu'Allah Tout-Puissant a accordés à l'être humain : le droit à la vie. Dans la perspective islamique, la vie n'appartient pas à l'individu ; elle est un dépôt que le Créateur a confié à l'homme. Il ne lui est permis ni d'en disposer à sa guise, ni d'y mettre un terme selon son désir.

Ce concept est apparu pour la première fois dans la pensée occidentale, ayant des racines anciennes remontant à l'époque de l'empereur Auguste, où il désignait alors une mort paisible, sans douleur ni souffrance.

Avec le temps, il a pris un caractère médical au XVII^e siècle sous l'influence du philosophe Francis Bacon, qui préconisait d'atténuer les souffrances des malades par des moyens médicaux mettant fin à leur vie avec douceur, ce qui fut ultérieurement appelé « euthanasie ». Cette question a suscité de larges débats dans les milieux médicaux, intellectuels et religieux. Certains médecins y voyaient une forme de miséricorde, voire de compassion, pour abréger la douleur, tandis que d'autres affirmaient que la mission du médecin est de soigner le patient, non de le tuer ; et que, quel que soit l'intensité de la douleur, elle ne saurait justifier l'atteinte à la vie.

Du point de vue religieux, les révélations divines sont catégoriques quant à l'interdiction du meurtre et du suicide. Allah, Tout-Puissant, dit : « Et ne tuez pas la vie qu'Allah a rendue

sacrée, sauf de manière juste » (El-An'âm : 151). Et encore : « Quiconque tue une âme sans que ce soit pour une autre âme ou pour corruption sur terre, c'est comme s'il avait tué toute l'humanité » (Al-Mâ'ida : 32).

Et dans un hadith authentique, le Prophète ﷺ a dit : « *La disparition de ce monde tout entier est moins grave aux yeux d'Allah que le sang injustement versé* » (rapporté par En-Nasa'i, Et-Tabarani, Al-Bazzâr et autres).

Ainsi, l'Islam rejette la mort assistée sous toutes ses formes, qu'elle soit volontaire ou imposée, car elle constitue soit un homicide injustifié, soit un suicide déguisé, et les deux relèvent des grands péchés.

Cependant, les savants de la Charia ont distingué entre la mort assistée et la mort clinique (c'est-à-dire l'arrêt irréversible de l'activité cérébrale). Dans ce second cas, ils ont statué que si des médecins dignes de confiance estiment que le maintien des dispositifs vitaux ne procure plus aucun bénéfice réel au patient, il est permis de débrancher les appareils, sans que cela constitue un meurtre, puisqu'il s'agit d'abandonner un traitement inutile et non de mettre fin à la vie.

Les instances juridiques islamiques ont émis des *fatwas* (avis) stipulant que l'évaluation doit être confiée aux médecins spécialistes intègres. Si ces derniers constatent que le maintien du patient sous appareils ne permet aucun espoir de guérison, il est permis de les retirer, et cela ne constitue pas un acte de meurtre prohibé. Ils soulignent également qu'il convient d'étudier chaque cas individuellement, selon le temps, le lieu, les circonstances et les personnes concernées.

*Allah est le Plus Haut
et le Plus Savant*



Notre mosquée



58 | LEVEZ LES YEUX ET DÉCOUVREZ LES MOTS GRAVÉS DANS LA MÉMOIRE DE NOTRE MOSQUÉE PARTIE 3

Par Nassera Benamra

**يُبَيِّنَتِ اللَّهُ الَّذِينَ آمَنُوا بِالْقُوْلِ الثَّابِتِ فِي الْحَيَاةِ
الَّذِيَا وَفِي الْآخِرَةِ**
سورة إبراهيم، الآية 27

*Allah affermit les croyants par une parole ferme,
dans la vie présente et dans l'au-delà.*

وَمَا تَوْفِيقٌ إِلَّا بِاللَّهِ عَلَيْهِ تَوَكَّلْتُ وَإِلَيْهِ أُنِيبُ
سورة هود، الآية 88

Et ma réussite ne dépend que d'Allah. En Lui je place ma confiance, et c'est vers Lui que je reviens repentant.

Deux versets, un siècle plus tard

Quand on pousse la porte de la salle Émir Abdelkader, à la Grande Mosquée de Paris, ce qu'on voit d'abord, c'est la scène. C'est là que les invités des « Mercredis du Savoir » s'assoient, face au public. Mais si on lève un peu les yeux, avant de les porter sur le plafond, il y a deux cadres. Identiques. Rectangulaires. Même taille, mêmes couleurs. Ils sont juste sous les sculptures, et on les voit tout de suite.

Sur l'un, il est écrit Allah, sur l'autre Mohamed. Le cheikh Rachid dit que la calligraphie est ottomane. Au centre, un verset sur chaque cadre. Sur celui de droite, on lit : « *Allah affermit les croyants par une parole ferme, dans la vie présente et dans l'au-delà* ».

C'est un passage du verset 27 de la sourate Ibrahim.

Sur l'autre, il y a cette phrase : « *Ma réussite ne dépend que d'Allah. En Lui je place ma confiance, et c'est vers Lui que je reviens repentant* ». Le dernier passage du verset 88 de la sourate Houd.

À chaque fois que je rentre dans cette salle, je ne peux m'empêcher d'y penser. Ces deux versets, là-haut... Qui les a choisi ? On oublie parfois que la Grande Mosquée de Paris a été bâtie juste après la Première Guerre mondiale. Un lieu à la fois spirituel et symbolique, pensé comme un hommage aux soldats musulmans morts pour la France. Les plans ont été dessinés par Maurice Tranchant de Lunel, qui travaillait alors au Maroc, puis réalisés par Robert Fournez, Maurice Mantout et Charles Heubès. Mais la question reste entière : qui a choisi ces deux versets pour qu'ils traversent un siècle ? Aujourd'hui, la salle n'a peut être pas « *la même tête* ». On y fait des rencontres, des remises de prix, les médailles, des expos, un peu de tout. Les gens passent, parlent, rient, certains lèvent les yeux, d'autres non.

Et moi, inévitablement, à chaque fois, je contemple ces deux cadres. Toujours au même endroit, encastrés dans le mur. Je sais que cela me fait me faire un effet, mais je ne sais toujours pas lequel.



Le gouverneur général Charles Jonnart est de ceux qui croient en cette nouvelle architecture. Il crée en Algérie le cabinet d'État Léonard, futur ministère qui inaugure les travaux de la Grande Mosquée de Paris le 11 octobre 1922.

Parmi les personnalités qui mènent cette bataille au service de ce projet, figure Jules Cambon, qui travaille en Algérie en 1874 à la Direction générale des Affaires étrangères avant de devenir préfet de Constantine.



NÉE À ALGER

La première mosquée Sidi Abdellah Ben Ghrib, qui se situe à l'entrée de l'Atlas, est mise sous le signe de l'Algérie en 1912, lorsque son siège social est déplacé à la Grande Mosquée d'Algier et en 1922, lorsque la préfecture d'Algier s'installe à la fin de 1921 et lors d'une cérémonie à la grande mosquée d'Algier.



MOBILISATION INTELLECTUELLE ET HUMANISTE

Tout appelle au lancement d'un tel projet, mais commence vers 1895. Les précurseurs sont des hommes politiques, diplomates et intellectuels du parti républicain, dont André Chénier, Jules Cambon et Paul Bourdelle.

A travers la revue "Indigénat", fondée en 1906, le journaliste Paul Bourdelle démontre les errements des indigénats sur certains aspects de leur condition. C'est dans ce contexte que l'appel à la création d'un institut musulman en France insouciante à Paris pour les intellectuels musulmans peut se lire comme un mouvement diplomatique et culturel de la République.

Le même année, Paul Bourdelle en tant que ministre Henry Grévy, nomme Bourdelle, alors le premier musulman nommé au sein du gouvernement, à la présidence de la République.

Ces hommes, en tant d'autres, aiment affirmer leur attachement à un respect mutuel entre la France et le monde musulman en contribuant activement à l'édification de la Grande Mosquée de Paris.



PROMENEZ-VOUS AU QUARTIER LATIN

Découvrez une autre partie importante de l'Algérie à Paris. Le quartier latin, avec ses rues étroites et ses ruelles pavées, est un véritable concentré d'histoires et de cultures. Des musées, des galeries d'art et des boutiques traditionnelles sont répartis le long de la rue Saint-Jacques et de la rue Mouffetard. N'oubliez pas de visiter la Grande Mosquée de Paris, qui domine le quartier et offre une vue imprenable sur la ville. La nuit, le quartier prend vie avec ses nombreux bars et restaurants, offrant une atmosphère unique et conviviale.



LUMIÈRE ET LIEUX SAINTS DE L'ISLAM

À LA DÉCOUVERTE DES MOSQUÉES DU MONDE

79.
LA MOSQUÉE DE JÉSUS-CHRIST À MADABA

LA MOSQUÉE DE JÉSUS-CHRIST À MADABA (JORDANIE)

EDIFICE RELIGIEUX RENFORÇANT LE PILIER DU VIVRE ENSEMBLE

Par Noa Ory

Dans ce quartier surnommé la « Cité des Mosaïques », l'ancienne cité historique de Madaba, à 33 kilomètres au sud-ouest de la capitale jordanienne Amman, se dresse une mosquée, fondée sur une base solide de fraternité, de tolérance et de coexistence interreligieuse, et des liens étroits unissant musulmans et chrétiens. Elle témoigne des relations profondes qui unissent les jordaniens de confessions différentes. Il s'agit de la Mosquée de Jésus, fils de Marie, la première mosquée du monde musulman à porter le nom du prophète Jésus (que la paix soit sur lui).

LE MINARET ET LE CLOCHER PARTAGENT LE MÊME HORIZON

La mosquée se dresse à proximité de l'église catholique latine du Saint-Esprit, dans l'un des messages fort de coexistence, de tolérance et de rapprochement religieux islamo-chrétien dans cette ville chargée d'histoire.

L'idée de sa construction est née de l'initiative de Haj Ghaleb Al-Otaibi, un habitant de Madaba, qui recherchait activement l'exclusivité d'un nom unique parmi toutes les mosquées du monde. Ce nom reflétait également l'esprit de fraternité et de tolérance qui unit les habitants musulmans et chrétiens de la ville, d'autant plus que le terrain sur lequel la mosquée est construite appartenait initialement à un habitant chrétien. Le choix du nom du Prophète Jésus (que la paix soit sur lui) s'inscrivait dans un précédent religieux approuvé par le Grand Mufti du Royaume de l'époque.





UN JOUAI ARCHITECTURAL ET CULTUREL SPÉCIFIQUE

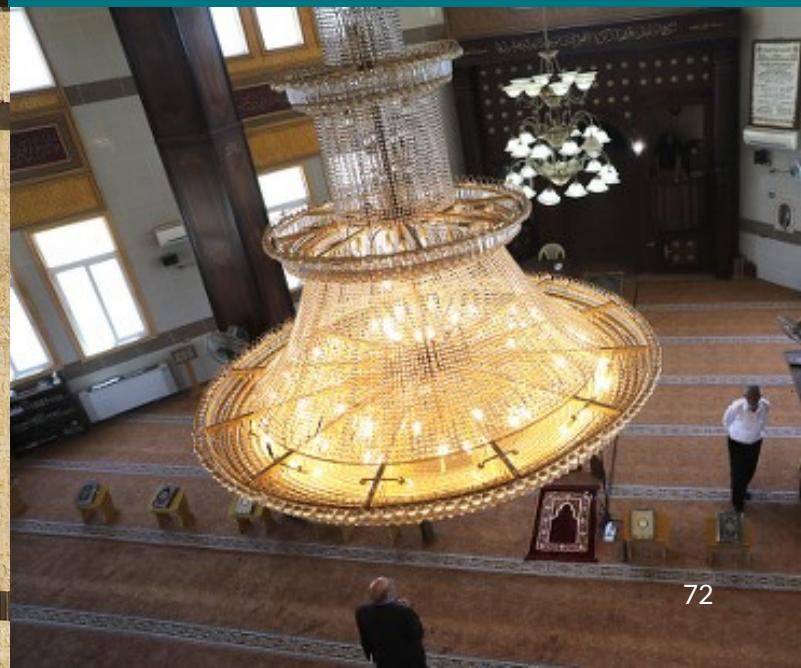
Véritable chef-d'œuvre, elle allie authenticité et modernité. Ses murs intérieurs sont ornés de panneaux artistiques en chêne, fabriqués spécialement à Alep, sur lesquels sont inscrits des versets coraniques relatant l'histoire du prophète Jésus et de sa mère Marie (que la paix soit sur eux).

Les visiteurs de la mosquée, nous découvrent des décos orientales islamiques, des colonnes, des murs et diverses coupoles, qui dégagent une atmosphère de sérénité et de profonde spiritualité. La mosquée a été construite sur une superficie de mille mètres carrés et comprend trois étages, un portique et une coupole d'environ 51 mètres de longueur.

De plus, la mosquée, de forme octogonale, a été construite en pierre blanche d'une grande beauté. Son architecture rappelle celle du Dôme du Rocher à Jérusalem-Est, et son minaret, haut de 60 mètres, est le plus imposant de la ville. Les responsables de la mosquée et ses fidèles affirment que son nom reflète la diversité sociale, religieuse et culturelle qui caractérise la ville de Madaba.

UN MODÈLE INÉGALÉ DU VIVRE ENSEMBLE

La ville de Madaba est connue par sa diversité religieuse, et la construction de la mosquée Issa Bin Maryam a eu lieu il y a des années dans un quartier qui n'était pas densément peuplé.



Mais ce qui est frappant, c'est que le nombre de résidents chrétiens autour de la mosquée est aujourd'hui égal au nombre de musulmans, ce qui signifie qu'un grand nombre de chrétiens se sont installés près de la mosquée qui porte le nom du prophète Jésus Bin Maryam, que la paix soit sur lui.

UNE ATTRACTION TOURISTIQUE PAR EXCELLENCE

La mosquée d'Al-Massih Issa Ibn Maryam a ajouté à Madaba un monument en plus de ceux

existants avant une attraction touristique visitée par des visiteurs venant de l'extérieur de la Jordanie, musulmans et chrétiens.

On raconte qu'à Madaba, l'imam d'une mosquée tomba gravement malade pendant le Ramadan, l'empêchant d'annoncer aux musulmans la rupture du jeûne. Le gardien de l'église voisine, s'apercevant de la situation et comprenant que son voisin musulman était souffrant, se mit à sonner les cloches pour signaler aux fidèles l'heure de la rupture du jeûne.



جامعة القدس المفتوحة
جامعة القدس المفتوحة

الجامعة المفتوحة في القدس





للحاجة ملحة المسجل

الله يعطيك
الحياة
السعادة
السلام
البر

الله يعطيك
الحياة
السعادة
السلام
البر

لله يعطيك
الحياة
السعادة
السلام
البر

لله يعطيك
الحياة
السعادة
السلام
البر

لله يعطيك
الحياة
السعادة
السلام
البر



Les Mots voyageurs

Ph © Meriem a

D'après le *Dictionnaire des mots français d'origine arabe* de Salah Guermiche

70 | BARAQUER بَرَكَ

Par Noa Ory

Il existe des mots qui portent en eux le mouvement même dont ils dérivent, comme si la langue avait retenu la mémoire d'un geste immémorial. Baraquer appartient à ceux-là. Sous sa forme française, il semble n'être qu'un verbe d'argot colonial ; sous sa forme arabe originelle بَرَكَ (*baraka*). Il révèle soudain un horizon de sable, de genoux pliés et de bêtes patientes. Car baraquer, avant d'être un mot des méharistes ou des voyageurs du Levant, fut d'abord un verbe du désert, un mot vivant, modelé par le pas des chameaux et par la posture de l'homme nomade.

Le genou comme origine : ce que dit la racine sémitique

Le verbe arabe بَرَكَ , *baraka* signifie littéralement : « s'agenouiller, se coucher sur les genoux, s'accroupir », en parlant principalement du chameau ou du dromadaire, ces créatures dont la majesté ne s'interrompt que lorsque le genou touche enfin la terre.

La racine BRK est l'une des plus anciennes du domaine sémitique :

- En arabe comme en hébreu, elle signifie « genou » ;
- En araméen, elle renvoie au même geste de pliure, de courbure ;

- En hébreu, barekh et baruch gardent la même structure trilitère, et partagent cette double signification qui étonna tant les premiers orientalistes : « bénédiction » et « agenouillement ».

Car dans les cultures du désert, la bénédiction n'est jamais abstraite : elle est un geste, une posture, une manière d'habiter le monde au ras du sol. Se pencher, s'agenouiller, c'est reconnaître l'autre, homme, bête, Dieu et se disposer à recevoir.

En ce sens, le varan, le chameau et l'homme partagent un même verbe, une même forme : BRK, ce point où le corps cède et se rend disponible.

Baraquer : quand le cavalier commande le désert

Dans la bouche des voyageurs français, dès le XIX^e siècle, baraquer signifie : « faire s'agenouiller son chameau pour monter en selle ou en descendre ».

La première attestation littéraire signalée 1937, chez les frères Tharaud montre bien la naturalité de ce geste : « *Il fait baraquer son chameau, saute à terre et s'en va vers la voiture* ».

Le chameau, animal de l'endurance et de l'attente, ne s'offre qu'à celui qui sait lui parler.

L'ordre de baraquer n'est pas un commandement brutal : c'est un dialogue ancien, un murmure syllabique que les caravanes ont porté de puits en oasis.

Le chamelier appuie légèrement sur le cou, prononce la racine BRK, et la bête, dans un grognement de poussière, plie ses membres et s'accroupit comme une tente que l'on replie.

Ce geste n'est pas seulement une facilité pratique : c'est la répétition de milliers d'années d'alliance entre l'homme et le désert.

Le genou plié et la bénédiction : un pont entre les langues sacrées

La deuxième page que vous fournissez élargit magnifiquement la portée du mot.

On y lit : « *Le mot, par l'arabe, vient de l'hébreu baruch, et baruch signifie à la fois "bénédiction" et "agenouillement"* ».

Ainsi donc, la posture du chameau s'agenouillant geste quotidien, presque trivial est, dans le fond antique des langues sémitiques, un geste sacré.

La bénédiction biblique, Baruch, n'est rien d'autre qu'un agenouillement de l'esprit ; l'agenouillement du chameau, baraka, est une bénédiction dans le monde du sable. Les deux sens coexistent comme les deux faces d'une même pièce : plier le genou, répandre le bien.

Dans la prédication protestante citée dans le texte, cette ambivalence se fait lumineuse :

« *La bénédiction n'est pas dans les nuages roses d'une spiritualité désincarnée. Elle est dans une lutte à bras-le-corps, au ras de notre quotidien.* »

Ainsi, baraquer n'est pas seulement plier un genou : c'est accepter le poids du réel, accueillir la fatigue, reconnaître la terre, entrer dans l'humilité active. Le chameau qui s'agenouille enseigne au cavalier l'art de se tenir près du sol.

Baraquer dans l'imaginaire colonial : un mot venu du Levant

Dans la littérature du XX^e siècle, notamment dans *La Goutte d'or* de Michel Tournier, baraquer devient un verbe du désert militaire, un mot de survie.

Tournier décrit ces instants où l'homme doit faire plier la bête pour échapper à la soif, au combat, à la mort : « *Ils font baraquer leurs chameaux, et nous voyons s'avancer sur nous une ligne de tirailleurs* ». ■

Le mot y prend une dimension dramatique : baraquer n'est plus seulement descendre de selle c'est se préparer au danger, s'alléger, se rendre disponible au combat ou à la fuite.

Le désert devient théâtre, et le chameau agenouillé en est le rideau qui s'ouvre.

Le chameau comme seuil : le temps suspendu du BRK

Lorsque le chameau baraque, tout s'arrête. Le sable retombe. Le cavalier descend. La bête expire lentement, comme si elle rendait au désert un peu de sa chaleur.

Dans cette immobilité, dans ce genou posé sur la terre, les nomades voient un signe de confiance. Le chameau est une forteresse vivante qui s'abaisse volontairement, offrant son dos comme un seuil entre deux mondes : le monde de la marche et celui du repos.

Et ce geste, la langue l'a retenu. Baraquer en français ne signifie rien d'autre que cette suspension du temps, ce moment où l'animal s'incline et où le voyageur, d'un seul pas, passe du silence des pistes au tumulte des hommes.

Le mot comme genou du langage

Dans (بَرْكَة) baraquer, se rencontrent :

- Le désert et ses rituels,
- La racine sémitique BRK,
- La bénédiction biblique,
- Le geste du chamelier,
- La littérature moderne,
- La langue française métamorphosée par l'Orient.

C'est un mot où l'homme et l'animal partagent la même grammaire, où la terre reçoit le genou comme un signe de paix.

Plier les jambes, plier le temps : il y a dans baraquer la dignité lente du désert, la noblesse du corps qui s'accorde au monde, et la trace d'un écho très ancien, celui d'un genou qui, en touchant le sol, inventa le mot baraka, et peut-être même la bénédiction. ■





Plumes en éveil : un livre coup de cœur



LES TIRAILLEURS COMORIENS DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

OLIVIER DRAULT

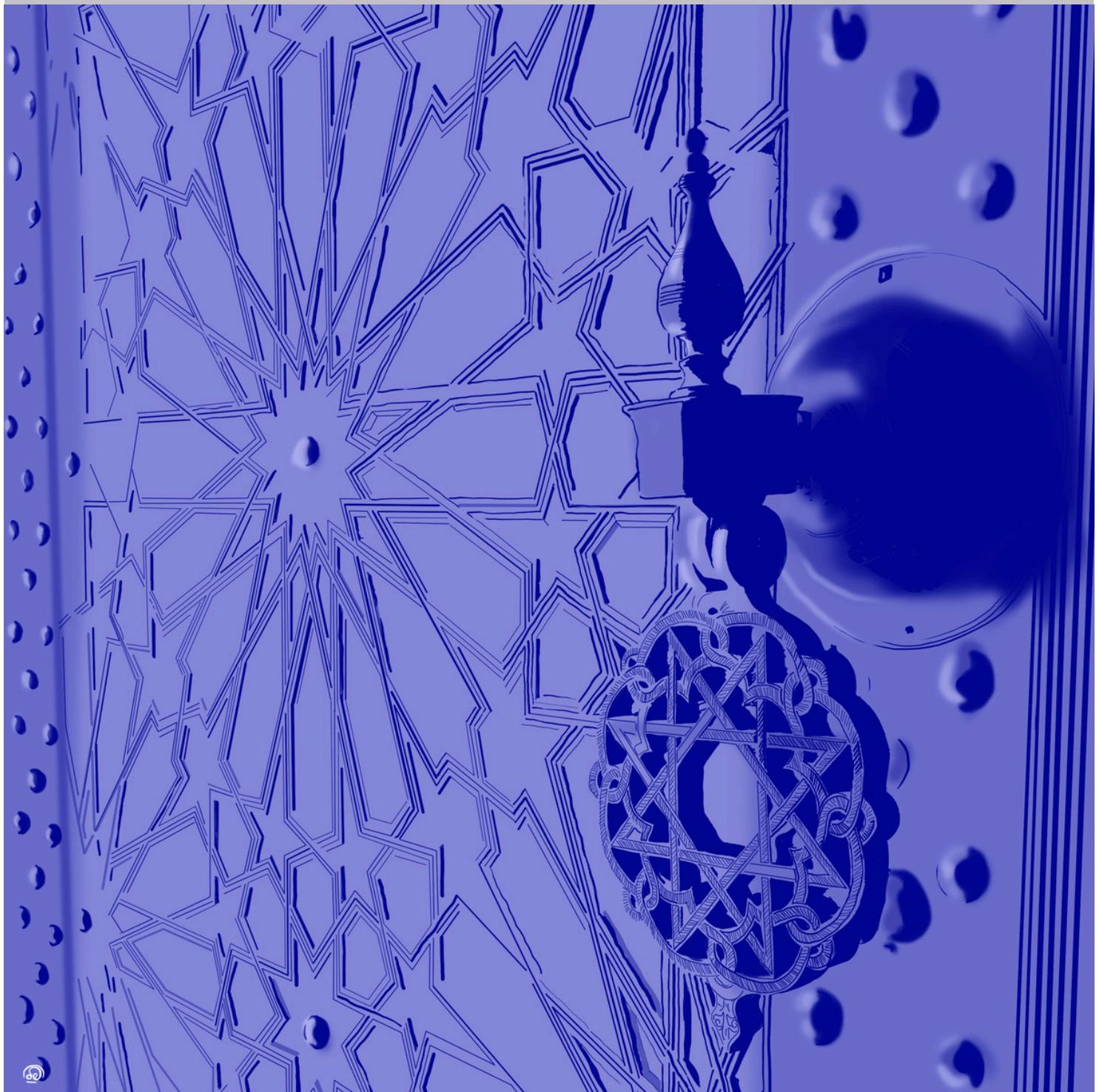
RÉSUMÉ

Ce livre est un hommage à tous les tirailleurs comoriens engagés lors de la Première guerre mondiale au sein des troupes coloniales françaises, le plus souvent oubliés par les historiens car intégrés aux régiments malgaches et somalis. Il est le fruit d'une Action Pédagogique Pilote mise en place au sein de l'Ecole Henri Matisse à Moroni (Union des Comores), menée par les élèves de CM2 et de 3e encadrés par leurs enseignants.

The book cover features a dark grey background with white text. At the top, it reads "LES TIRAILLEURS COMORIENS" and "DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE". Below that, in a larger font, is "(1914–1918)". The bottom half of the cover contains two black and white portraits: one of a young man in a military uniform on the left, and another of a man in a military uniform with a mustache on the right. Between the portraits are several logos and text elements: "Ecole Française", "Henri Matisse", "aefe", "CENTENAIRE 14-1918", and "KomEDIT".

Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON



La citation de la semaine

RAYMOND POINCARÉ
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
(1913-1920)

“
*De toutes les parties de notre Empire
sont venus des hommes qui ont mêlé
leur sang au nôtre.*”

- 14 JUILLET 1918 -



Événements

à venir

RENCONTRE-DÉDICACE

"Histoire de la Grande Mosquée de Paris" avec le recteur Chems-eddine Hafiz et Naïma Yahi

Le recteur Chems-eddine Hafiz présentera, aux côtés de l'historienne Naïma Yahi, le tout nouvel ouvrage qu'il a dirigé sur l'histoire et le présent de la Grande Mosquée de Paris (aux éditions ErickBonnier).

MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025 (18H-20H)

GRANDE MOSQUÉE DE PARIS
PLACE DU PUIT DE L'ERMITE, 75005 PARIS

INSCRIPTION GRATUITE
GRANDEMOSQUEEDEPARIS.FR

CONFÉRENCE

"Algérie : Histoire d'une guerre (Insoumis)" avec Gabriel Souleyka

En 2024, l'historien, écrivain et cinéaste Gabriel Souleyka était venu présenter *Voleurs d'âmes*, un récit au cœur de l'histoire des tirailleurs sénégalais de la Deuxième Guerre mondiale. Cette année, la Grande Mosquée de Paris a le plaisir de l'accueillir à nouveau pour son livre *Insoumis*, sur la guerre d'Algérie, dont il donnera une conférence le mercredi 19 novembre 2025

MERCREDI 19 NOVEMBRE 2025 (18H-20H)

GRANDE MOSQUÉE DE PARIS
PLACE DU PUIT DE L'ERMITE, 75005 PARIS

INSCRIPTION GRATUITE
GRANDEMOSQUEEDEPARIS.FR

CONFÉRENCE

"La Sicile musulmane" avec Abderrahim Bouzelmate

En partenariat avec les Éditions Albouraq, la Grande Mosquée de Paris accueillera une rencontre autour du livre *La Sicile musulmane* d'Abderrahim Bouzelmate : participez à cette exploration historique et culturelle de la présence musulmane en Sicile, et de son héritage méditerranéen, le samedi 15 novembre 2025, de 14h à 17h.

SAMEDI 15 NOVEMBRE 2025 (14H-17H)

GRANDE MOSQUÉE DE PARIS
PLACE DU PUIT DE L'ERMITE, 75005 PARIS

INSCRIPTION GRATUITE
GRANDEMOSQUEEDEPARIS.FR



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

Les
Mercredis
du Savoir

ERICKBONNIER ÉDITIONS

rencontre-dédicace

HISTOIRE DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

Les lumières de l'Islam dans la ville Lumière



MER. 12 NOV. 2025 18H-20H



À LA DÉCOUVERTE DE 100 ANNÉES D'UNE HISTOIRE EXCEPTIONNELLE

Le 19 octobre 1922, la première pierre de la Grande Mosquée de Paris fut solennellement posée. Ce geste fondateur marquait le début d'une institution au destin singulier – à la fois lieu de culte, espace culturel et symbole républicain.

Cet édifice devait être avant tout un hommage national : une reconnaissance aux dizaines de milliers de soldats musulmans morts pour la France entre 1914 et 1918, notamment lors de la terrible bataille de Verdun.

Voici l'histoire d'un édifice emblématique de Paris, des recteurs qui se sont succédé, des personnalités qui ont œuvré à leurs côtés, pour

inscrire l'islam et les musulmans dans le récit contemporain de la France. De décennie en décennie, la Grande Mosquée de Paris fut la marque de l'amitié du pays avec les terres d'islam, le vecteur de la citoyenneté des musulmans, le défenseur de l'humanisme au carrefour des valeurs religieuses et républiques, comme aux heures les plus sombres de la Deuxième Guerre mondiale, et l'artisan central du culte musulman face aux besoins grandissants.

Aujourd'hui, sous la direction du recteur Chems-eddine Hafiz, la Grande Mosquée de Paris poursuit ses missions fondatrices à l'ère de la globalisation, des médias sociaux et de l'intelligence artificielle, en offrant de nouveaux repères. Le recteur s'est ainsi donné pour but de changer l'image de l'islam en France et en Occident, de combattre les discours stigmatisants et de réaffirmer la noblesse d'une religion millénaire enracinée dans la tradition, ouverte sur le monde moderne et vivant en parfaite harmonie avec la société française.



CHEMS-EDDINE HAFIZ
Recteur de la Grande Mosquée de Paris

&
NAÏMA YAHI
Historienne, directrice artistique et autrice



GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

Salle Émir Abdelkader
Place du Puits de l'Ermite 5e arr.



INSCRIPTION GRATUITE

[www.grandemosqueedeparis.fr
/evenements](http://www.grandemosqueedeparis.fr/evenements)

grandemosqueedeparis.fr

X f i v t





CONFÉRENCE À LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS



Histoire, culture et héritage d'une civilisation méditerranéenne

Abderrahim Bouzelmate

**Sam. 15 Novembre 2025
de 14h à 17h**

à la Grande Mosquée de Paris
2 bis Pl. du Puits de l'Ermite, Paris 75005
Métro : Place Monge

JE VEUX Comprendre



LA SICILE MUSULMANE

Histoire essentielle de Sicilia

Abderrahim Bouzelmate



Inscription gratuite en ligne - conferences@albouraq.com

G A B R I E L S O U L E Y K A

19 Novembre 2025

À la Grande Mosquée de Paris

ALGÉRIE: HISTOIRE D'UNE GUERRE (INSOUMIS)



⌚ 18h - 20h

Places limitées - réservez à

info@tiolejafilms.com



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS



GRANDE
MOSQUEE
DE PARIS